

**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO**

**FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE**

**DEPARTEMENT ECONOMIE**

**MAITRISE OPTION : « DEVELOPPEMENT »**

**Mémoire pour l'obtention  
du diplôme de Maitrise es Sciences Economiques**

**LE RÔLE DE L'EDUCATION DANS LA  
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE A  
MADAGASCAR**

**Impétrant : RAZAFINDRAKOTO Mamy Niaina**

**Encadré par : Madame Lalao RAJAOSON**

**Date de soutenance : 12 mars 2010**

**Année Universitaire : 2008 - 2009**

## REMERCIEMENTS

Avant toute chose, nous tenons à remercier Dieu qui nous a donné la vitalité et la santé durant la réalisation de ce mémoire.

Nous adressons plus particulièrement nos vifs remerciements à :

- Monsieur le Président de l'Université d'Antananarivo
- Monsieur le Doyen de la Faculté DEGS
- Monsieur Mamy RAVELOMANANA, Chef du Département Economie
- Madame Lalao RAJAOSON, notre encadreur qui a bien voulu nous diriger et nous conseiller tout au long de l'élaboration de ce mémoire,

Nous remercions aussi tous les enseignants ainsi que le personnel du Département Economie.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Enfin, comment pourrions-nous oublier nos parents qui nous ont soutenus moralement et matériellement pendant toute la durée de nos études. Qu'ils trouvent ici notre éternelle reconnaissance.

## AVANT PROPOS

Les options prises par le gouvernement malgache à savoir la démocratisation, la décentralisation et la malgachisation de l'enseignement ont profondément modifié le caractère même du système éducatif.

Les communautés ont été mobilisées pour construire des écoles, où des volontaires du service national ont été engagés comme instituteurs. Cependant, bon nombre de ces réformes n'ont ni abouti ni donné les résultats escomptés, et le système éducatif malgache actuel est en crise. Cette dégradation du système éducatif est due à la fermeture de nombreuses écoles, et accentue la pauvreté au niveau de la population surtout rurale.

Devant la détérioration du climat social malgache, l'éducation peut, malgré la crise qui la secoue, redresser cette situation. D'après les décideurs politiques, l'éducation est peut être un des moyens pour lutter contre la pauvreté, et peut entraîner un bouleversement au niveau de la société.

L'éducation est devenue un facteur de stabilité sociale et une arme contre la pauvreté. Les jeunes générations qui abandonnent l'école viennent s'ajouter en nombre à celles qui ne l'ont jamais fréquentée. C'est dans cette dynamique que s'inscrit cette étude sur le rôle de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	1
PARTIE 1 LES CONCEPTS DE BASE SUR L'EDUCATION ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	3
CHAP 1 Les différents concepts de l'éducation.....	3
Section 1 Approche historique de l'éducation.....	3
Section 2 Les différentes formes d'éducation.....	6
CHAP 2 Projection de la pauvreté à partir de l'éducation.....	12
Section 1 Pauvreté et éducation .....	12
Section 2 La pauvreté à Madagascar .....	18
PARTIE 2 LES POLITIQUES EDUCATIVES DE MADAGASCAR.....	28
CHAP 1 Le système éducatif à Madagascar .....	28
Section 1 Evolution de la politique éducative.....	28
Section 2 Rôle primordial de l'éducation à Madagascar .....	38
Section 3 Mécanisme de financement de l'éducation.....	43
CHAP 2 Les actions entreprises en matière d'éducation.....	48
Section 1 L'éducation pour tous .....	48
Section 2 L'éducation des jeunes filles .....	50
PARTIE 3 ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	57
CHAP 1 Evaluation des résultats des politiques éducatives.....	57
Section 1 Pendant le régime socialiste .....	57
Section 2 De l'ajustement structurel au DSRP .....	59
Section 3 Analyse des résultats.....	61
CHAP 2 Recommandations d'action et d'orientation politique.....	69
Section 1 Priorisation de l'éducation .....	69
Section 2 Les défis à relever .....	73
CONCLUSION.....	77

## LISTE DES ABREVIATIONS

- APD : Aide Publique au Développement
- APE : Associations des Parents d'Elèves
- BAD : Banque Africaine pour le Développement
- BADEA : Banque Arabe pour le Développement des Etats Africains
- BEPC : Brevet d'Enseignement de Premier Cycle
- CAE : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement
- CAPE : Certificat d'Aptitude Professionnelle à Enseigner
- CEG : Collèges d'Enseignement Général
- CEPE : Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires
- CFP : Centre de Formation Professionnelle
- CISCO : Circonscriptions Scolaires
- CNEP : Commission Nationale d'Elaboration des Programmes
- CUR : Centres Universitaires Régionaux
- DCPE : Document Cadre de Politique Economique
- DIRESEB : Directions Inter Régionales de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base
- DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
- EPM : Enquête auPrès des Ménages
- EPP : Ecoles Primaires Publiques
- EPT : Education Pour Tous
- ETFP : Enseignement Technique et Formation Professionnelle
- FAF : Fiarahana miombona Antoka ho an'ny Fampandrosoana ny sekoly
- FRAM : Fikambanan'ny Ray Amandrenin'ny Mpianatra

- IDH : Indicateur de Développement Humain
- INSTAT : Institut National de Statistique
- IPH : Indicateur de Pauvreté Humaine
- IPPTE : Initiative des Pays Pauvres Très Endettés
- IRD : Institut de Recherche pour le Développement
- ISDH : Indicateur sexo-spécifique de développement humain
- LMS : London Missionary Society
- LTP : Lycée Technique Professionnel
- MENRS : Ministère de l'Education nationale et de la recherche scientifique
- MINESEB : Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base
- OMD : Objectifs du millénaire pour le développement
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- ONU : Organisation des Nations Unies
- OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
- PADEPP : Partenariat pour le Développement des Ecoles Primaires Publiques
- PAT : Personnel Administratif et Technique
- PNB : Produit National Brut
- PREFTEC : Projet de Renforcement de la Formation Technique et Professionnelle
- SSE : Services Sociaux Essentiels
- UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
- UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund
- VSN : Volontaire du Service National
- ZAP : Zone d'Administration pédagogique

# INTRODUCTION

L'éducation tient un rôle majeur dans la formation de l'Homme et on ne peut pas la négliger. L'école forme les futurs dirigeants et développe les capacités intellectuelles de l'enfant. En effet, l'éducation ouvre très souvent la porte à l'administration et à la vie professionnelle. Il est indéniable d'admettre que l'éducation joue un rôle important pour le bien être social d'un individu. Elle constitue un élément essentiel du capital humain. Selon Kant<sup>1</sup> : « le but de l'éducation est de développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible»<sup>2</sup>, on entend ici par perfection, le développement harmonique de toutes les facultés humaines.

Les Malagasy ont compris ce privilège depuis l'introduction de l'enseignement à Madagascar dès le début du XIXe siècle. Dans le temps présent, l'objectif est « L'éducation pour tous », ce qui nécessite des efforts complémentaires assez importants non seulement de la part du gouvernement mais surtout pour l'ensemble de la population. L'éducation pour tous doit se traduire par l'accès de tous à l'enseignement primaire, ce qui suppose que les écoles soient créées où il en faut mais il s'agit également de former des instituteurs nécessaires au fonctionnement de ces écoles. Ces problèmes sont démontrés par le taux de scolarisation encore faible en milieu rural et l'accès à la scolarisation encore difficile en milieu urbain.

Cependant, dans un sens très étendu, l'éducation désigne l'ensemble des influences que la nature ou les autres hommes peuvent exercer soit sur notre intelligence, soit sur notre volonté. L'éducation permet à l'individu de s'adapter à la vie en société. On assiste à une socialisation de l'individu.

On est alors amené à se demander « qu'en est-il du rôle de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté à Madagascar ». Devant les situations qui montrent que l'éducation est nécessaire malgré la pauvreté qui sévit dans la famille malgache, nous nous demandons si l'éducation est un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté, au vu des malgaches qui envoient leurs enfants fréquenter les établissements scolaires. Le système éducatif malgache peut-il résorber le chômage à travers les fournées de diplômés issus des différents niveaux d'étude suivis ? La politique éducative tient-elle compte de l'adéquation formation emploi ?

---

<sup>1</sup> Kant, Emmanuel (1724-1804), philosophe allemand

<sup>2</sup> Texte cité par Émile DURKHEIM dans le document intitulé « EDUCATION ET SOCIOLOGIE » en 1922

Quels secteurs d'activités les responsables politiques ont-ils priorisé ? En un mot, on est amené à se demander, quelle politique éducative mener à Madagascar pour que l'éducation soit un des moyens à préconiser pour lutter contre la pauvreté.

Afin de mieux répondre à ces questions, nous allons voir dans la première partie de notre étude les concepts de base sur l'éducation et la lutte contre la pauvreté, ensuite nous étudierons dans une seconde partie les politiques éducatives de Madagascar et dans la dernière partie nous tâcherons d'une part d'analyser les résultats obtenus et de proposer des recommandations d'autre part.

# PARTIE 1 LES CONCEPTS DE BASE SUR L'EDUCATION ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Dans cette première partie, nous développerons les différents concepts de l'éducation et la projection de la pauvreté à partir de l'éducation.

## CHAP 1 Les différents concepts de l'éducation

L'homme avec sa manière de se comporter en société évolue. Il est donc important de faire une approche historique de ce que c'est l'éducation au fil des siècles. Ce chapitre définit également les différentes formes d'éducation : éducation formelle, éducation non formelle, éducation informelle et éducation sur le tas.

### *Section 1 Approche historique de l'éducation*

Une définition de l'éducation sera donnée avant d'aborder l'aspect historique du concept de l'éducation que nous allons voir : concept de l'éducation selon les philosophes de l'Antiquité, concept de l'éducation après Jésus Christ. Cet aspect historique remonte à travers Socrate, Platon et ses disciples. Mais avec l'avènement du christianisme, l'éducation prend une place primordiale dans la société humaine, car elle fait partie d'un des grands principes des droits de l'homme et des droits de l'enfant à respecter actuellement. Cet aspect de l'éducation fera l'objet d'une dernière sous section démontrant que l'éducation est l'embryon du droit de l'homme.

#### *A. Définition de l'éducation*

Selon le dictionnaire encyclopédique (Petit Larousse). L'éducation se définit comme une action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales. C'est aussi une action de développer une faculté particulière de l'être humain. Mais l'éducation est considérée comme la connaissance pratique des usages dans la société (politesse, bonnes manières...). L'éducation peut être étudiée au niveau de la famille, au niveau de la société et même de la nation.

Le mot éducation a été parfois employé dans un sens très étendu pour désigner l'ensemble des influences que la nature ou les autres hommes peuvent exercer soit sur notre

intelligence, soit sur notre volonté. Elle comprend, dit Stuart Mill<sup>3</sup>, « tout ce que nous faisons par nous-mêmes et tout ce que les autres font pour nous dans le but de nous rapprocher de la perfection de notre nature »<sup>4</sup>. Dans son acception la plus large, elle comprend même les effets indirects produits sur le caractère et sur les facultés de l'homme par des choses dont le but est tout différent : par les lois, par les formes du gouvernement, les arts industriels, et même encore par des faits physiques, indépendants de la volonté de l'homme, tels que le climat, le sol et la position locale.

L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. Ce qui est important, c'est que les savoirs soient transmis d'une génération à l'autre, et que le groupe tout entier tire profit du savoir de chacun.

Du point de vue des économistes, l'éducation est un investissement en ressource humaine. C'est un paramètre qui définit la mesure, le poids et l'importance de la ressource humaine dans le processus de production. Elle est définie comme l'accroissement de la capacité de créativité de la main d'œuvre qui n'est que l'homme. L'éducation peut être définie à partir de la quantité et de la qualité de la connaissance du travailleur, sa manière d'être, ses facultés à comprendre des informations et de les utiliser rationnellement.

### ***B. Concept de l'éducation selon les philosophes de l'Antiquité***

Les premières réflexions sur ce que doit être l'école naissent en Grèce pendant l'Antiquité. De nombreuses écoles de philosophie sont ouvertes (Aristote, Socrate, Platon). Leur objectif n'est plus seulement d'inculquer des savoirs préétablis, mais aussi et surtout d'amener les élèves à réfléchir et de faire progresser les connaissances.

Pour le philosophe grec Socrate (470 à 399 avant Jésus Christ), tous les vices proviennent de l'ignorance. Pour lui, la connaissance ne se trouve pas dans les livres, elle se construit par le raisonnement et par le contact avec l'enseignement direct d'un maître. C'est ainsi que « le pédagogue », un esclave chargé d'accompagner les enfants à l'école fut

---

<sup>3</sup> Mill, John Stuart (1806-1873), philosophe et économiste britannique

<sup>4</sup> DURKHEIM E., *ÉDUCATION ET SOCIOLOGIE*, 1922

introduit dans l'encadrement et l'éducation des enfants. Cet esclave ou pédagogue fut chargé d'enseigner et de former l'enfant, pour devenir un homme « beau et courageux » (*kalos kagathos*), par la pratique des sports. Il est bon de remarquer que l'enseignement du temps de Socrate est toujours réservé à un petit nombre d'individus. Les principes de la pensée grecque se tournent vers l'élitisme et mettent en valeur la formation de l'individu et du citoyen. Socrate définit la démocratie comme un régime politique fondé sur la souveraineté des citoyens élisant librement leurs représentants.

Socrate et ses disciples (tels que Platon, 428 à 347 avant Jésus Christ, et Aristote, 384 à 322 avant Jésus Christ), veut aussi développer les qualités de raisonnement et d'expression des adolescents afin de parfaire leur formation de citoyens capables d'exercer la démocratie.

### **C. Concept de l'éducation après Jésus Christ**

Les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle et les philosophes du siècle des lumières de Louis XIV s'inspirent des auteurs de l'Antiquité sur le concept de l'éducation. Ils mettent l'Homme, et non Dieu, au centre du monde.

Des écrivains comme Montaigne<sup>5</sup> et Rabelais<sup>6</sup> ont une nouvelle conception de l'éducation, qui consiste à donner une formation complète de l'individu (tous les arts, toutes les sciences, mais aussi le corps).

Des philosophes comme Rousseau<sup>7</sup> pensent que chaque élève doit découvrir le savoir librement et sans contrainte. D'autres philosophes insistent pour que chaque individu puisse réaliser son potentiel au sein de la société et participer à la vie politique. C'est ainsi que la Révolution française prône la mise en place de l'école pour tous, gratuite et obligatoire, car l'instruction est essentielle pour la démocratie et s'adresse à tous les individus sans exception, y compris les filles.

Le XIX<sup>e</sup> siècle marque un tournant pour la conception de l'éducation en Europe. En effet c'est le siècle où l'enseignement secondaire et universitaire public furent créés par Napoléon. Toutefois, l'enseignement primaire reste privé et payant pour l'essentiel, toujours à

---

<sup>5</sup> Montaigne, Michel Eyquem (1533-1592), écrivain français, héritier de l'humanisme

<sup>6</sup> Rabelais, François (1483-1553), écrivain français

<sup>7</sup> Rousseau, Jean-Jacques (1712-1778), écrivain et philosophe genevois de langue française, auteur des *Confessions* et du *Contrat Sociale*

la charge de l'Église. Or la plupart des enfants de familles modestes sont contraints de travailler à l'usine.

La révolution industrielle engendre une nouvelle orientation de l'éducation à cause des progrès techniques et des nouvelles innovations dans l'industrie. Les progrès techniques et l'industrialisation croissante changent radicalement les besoins des sociétés européennes en matière d'éducation. Les entreprises ont besoin de recruter des ouvriers et des cadres de mieux en mieux formés.

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les réformes favorables à l'instauration de l'école pour tous, aboutissent à l'adoption des lois Jules Ferry (1880-1882) qui décrètent une école primaire publique, laïque, gratuite et obligatoire, pour les filles comme pour les garçons.

En règle générale, l'accès à l'éducation restait un privilège réservé aux classes supérieures de la société. Parallèlement, de petites écoles commençaient à dispenser une éducation rudimentaire en langue vernaculaire, spécifique à un pays ou à une collectivité, linguistique qui se rapporte au dialecte local. Dans les villes à caractères marchandes, une formation professionnelle était dispensée à travers les corporations où se côtoyaient maîtres, compagnons et apprentis. On assiste à une démocratisation de l'éducation.

#### **D. Education : embryon du droit de l'homme**

À l'aube du III<sup>e</sup> millénaire, l'UNICEF<sup>8</sup>, à travers la Convention internationale des droits de l'enfant qui est une des priorités de l'ONU<sup>9</sup>, doit faire en sorte que tous les enfants du monde, filles comme garçons, aient accès à un enseignement primaire et secondaire. La nécessité de transmettre le savoir a toujours existé. Le droit à l'éducation devient un droit de l'homme et un droit de l'enfant. Le droit à l'éducation est finalement reconnu dans le monde au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

#### **Section 2 Les différentes formes d'éducation**

La section suivante sera consacrée aux différentes formes d'éducation : éducation formelle, éducation non formelle, éducation informelle et éducation sur le tas.

---

<sup>8</sup>UNICEF: United Nations International Children's Emergency Fund

<sup>9</sup>ONU : Organisation des Nations Unies

## **A. Education formelle**

### I. Définition

L'Education formelle est définie comme étant l'éducation légale, une éducation régie par une loi formelle, et qui peut être définie à partir du concept « enseignement ». En fait, enseigner est le fait de faire acquérir à une personne la connaissance ou la pratique.

Pour l'Etat malgache, elle est définie par la loi 94-033<sup>10</sup> du 13 mars 1995 portant orientation générale du système d'éducation et de formation à Madagascar qui stipule dans son article premier que l'éducation est un droit reconnu à toute personne : enfants, adolescents et adultes. L'article 22 formule cette définition de la manière suivante : « Les besoins d'apprentissage fondamentaux des enfants, des adolescents et des adultes sont variés, et il convient pour les satisfaire de recourir à des systèmes de formation diversifiés : comme l'enseignement ou l'éducation formelle ».

### II. Composantes

L'enseignement peut être dispensé par des entités privées ou publiques. Il est composé par :

- L'enseignement du premier degré : défini comme la préparation à la vie scolaire. Premièrement, le préscolaire qui est un enseignement facultatif est dispensé dans des écoles de la maternelle ; il est attribué aux enfants de 2 à 6 ans pour les enseigner ce qu'est la vie en collectivités (socialisation de l'enfant). Deuxièmement, l'enseignement primaire élémentaire est dispensé aux enfants de 6 à 11 ans afin de les induire vraiment dans l'apprentissage des logiques de base de la vie courante. Il est reparti en cours préparatoire, cours élémentaire et cours moyen. Il est caractérisé par l'obtention du diplôme de CEPE<sup>11</sup> : le certificat de fin d'études dans l'enseignement du premier degré et une transition vers l'enseignement du second degré.

- L'enseignement du second degré comprend deux cycles. Le premier cycle, subdivisé en deux cycles : cycle d'observation (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) et cycle d'orientation (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), intègre les élèves de 11 à 15 ans. A la fin de la classe de 3<sup>e</sup> se passe un examen du BEPC<sup>12</sup> afin d'entrer

---

<sup>10</sup> Etat malgache, loi 94-033 du 13 mars 1995

<sup>11</sup> CEPE : Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires

<sup>12</sup> BEPC : Brevet d'Enseignement de Premier Cycle

dans la classe de seconde. Le second cycle intègre les élèves de 15 à 18 ans. Il est plus une orientation vers l'étude supérieure. A la fin du second cycle, l'élève passe à l'examen du baccalauréat dont le diplôme est nécessaire pour accéder à l'enseignement supérieur.

- L'enseignement supérieur comprend l'ensemble de toutes les formations post secondaires mettant l'accent sur l'approfondissement et la transmission des connaissances pouvant mener à la préparation d'une activité professionnelle hautement qualifiée.

Il est bon de souligner que la scolarité est obligatoire à l'âge de 6 ans. L'enseignement primaire élémentaire est aussi appelé enseignement de base et le premier cycle de l'enseignement du second degré est dit enseignement fondamental. Pour avoir la compétence d'enseigner, on doit être titulaire d'un diplôme de l'école normale niveau I pour les enseignants du premier degré c'est-à-dire le certificat d'aptitude à enseigner (CAE) dans l'enseignement de base et le diplôme de l'école normale niveau II ou le certificat d'aptitude professionnel à enseigner (CAPE) pour le second degré et pour l'enseignement supérieur, on doit posséder le doctorat du IIIe cycle en la matière.

## ***B. Education informelle***

### **I. Définition**

Quand on parle d'informel, on doit se focaliser sur l'hypothèse de l'ambiguïté et le superflu du terme. Et donc, si on veut définir l'éducation informelle, on doit se référer à des notions d'influence et d'ambigüe qui peut être une source de connaissance des bons usages de la société. L'éducation informelle est la socialisation de l'individu dans la vie présente et future. L'éducation informelle est donc l'éducation résultante des idéologies de la société, des groupes sociaux, de la famille en vue de construire le comportement et l'être d'un individu.

### **II. Les intervenants**

On part de la famille car c'est la cellule de base de restructuration de la connaissance, des conduites d'un enfant. Il n'est pas obligatoire de fréquenter une école pour recevoir une éducation. C'est au niveau familial que se transmettent les valeurs propres d'une descendance.

Les groupes sociaux intègrent l'enfant pour la raison que les caractères de l'enfant, ses capacités et aptitudes se manifestent à travers la valeur d'existence de ce groupe et son importance aux yeux de l'enfant.

La société et toutes sortes d'influences se vérifie à la tenue d'un comportement dicté par ces influences. Le système de valeur de la société est l'un des concepts de mesure qu'un enfant (homme) prend en compte afin d'être accepté et d'intégré dans celle-ci ; ce système de valeur doit définir les éducations que la société et l'enfant (homme) ont en leurs possessions.

Selon Pierre Bourdieu<sup>13</sup>, l'éducation informelle peut se concrétiser : dans la notion de capital culturel qui intègre la manière d'être et la connaissance de l'individu ; et dans la notion de l'habitude qui est la résultante des apprentissages de conduite et des règles de la vie courante.

### III. Réalité

Ce genre d'éducation se manifeste à travers l'individu par ses comportements et ses attitudes. On peut distinguer deux genres de manifestation de cette éducation informelle :

- Le déterminisme sociologique ou holisme méthodologique<sup>14</sup> : il stipule que la cause du comportement d'un individu est déterminé par des faits sociaux antécédents et non parmi les états de la conscience individuelle.
- L'individualisme méthodologique<sup>15</sup> : il insinue que tous les phénomènes sociaux sont issus des reconstructions des motivations individuelles.

## **C. L'éducation non formelle**

### I. Définition

L'éducation non formelle est déduite des concepts « analphabète » et « groupe défavorisé ». L'éducation non formelle, attribuée à des personnes analphabètes et pauvres inclus dans le rouage de l'économie et de la société, complète l'inexistence ou la moindre éducation formelle qu'ils ont eue dans leur actif. C'est une formation d'alphanétisation et d'insertion à la vie socio-économique.

---

<sup>13</sup> BOURDIEU P., 1970 - *la reproduction sociale*.

<sup>14</sup> DURKHEIM E., 1895 - *les règles de la méthode sociale*.

<sup>15</sup> L'individualisme méthodologique : C'est une démarche sociologique, pour rendre compte d'un phénomène social, il est indispensable de reconstruire les motivations individuelles à la base de sa compréhension

## **II. Organisation**

La mise en œuvre de l'éducation non formelle suppose la collaboration entre les différents intervenants ayant des tâches respectives. Ces ressources humaines comprennent d'une part les alphabétiseurs et les formateurs des alphabétiseurs et d'autre part les adultes apprenants et les groupes défavorisés.

L'adulte apprenant est la principale cible de l'éducation non formelle. Le processus d'apprentissage a pour objectif de lui conférer les caractéristiques suivantes : son sens accru de la responsabilité, sa participation active dans la gestion de la vie, sa capacité de valoriser l'esprit d'analyse et de négociation et l'affirmation de soi qui fait de lui un être émancipé et décideur de son propre développement.

Les alphabétiseurs et les formateurs d'alphabétiseurs assurent intégralement la conduite technique et pédagogique de l'action.

## **III. Composante**

Actuellement, le terme alphabétisation et Education des adultes ne se limite plus à la simple acquisition et pérennisation des capacités à la lecture, l'écriture et le calcul ; l'idée de Centre de ressources polyvalent intègre l'idée d'intégration des actions d'éducation formation, et donc d'alphabétisation au contexte et aux attentes de la réalité socio-économique, peut alors être retenue.

Ces activités à la base exigent pour leur efficacité des actions :

- d'analyse qui permet de déterminer le contenu des actions à entreprendre et tenant compte du contexte local, des attentes et besoins du public cible et des ressources disponibles ;
- de planification, qui permet de définir avec des indicateurs mesurables, les résultats attendus et avoir une programmation dans le temps et dans l'espace avec une identification des ressources à mobiliser ainsi que leur répartition judicieuse et équitable ;
- d'exécution, qui assure la bonne réalisation des programmations faites et qui ne concerne pas seulement l'aspect technique mais aussi l'administration, la gestion des ressources et la supervision ;

- de suivi et d'évaluation, qui permet à tout instant de situer le niveau de réalisation des actions par rapport aux résultats attendus afin d'apporter éventuellement des ajustements de planification.

On a montré dans ces différents concepts que l'homme et l'éducation sont des réalités inséparables. C'est l'éducation qui caractérise l'évolution de l'homme et c'est l'instrument de base de développement de son être.

#### **D. Education sur le tas**

##### I. Définition

Elle est définie comme étant une formation spécifique acquise au sein d'une unité de production ou de service. Elle élève la productivité du travailleur inclus dans l'entreprise mais peu ou pas en dehors de celle-ci. On peut parler d'une éducation donnée aux travailleurs à travers des apprentissages, des formations, des stages de perfectionnement afin de renforcer la compétence et la connaissance des travailleurs.

##### II. Ressource humaine d'une entreprise

La ressource humaine d'une entreprise est composée de toutes personnes travaillant pour le compte de l'entreprise en vue d'un résultat de production (la valeur ajoutée). La valeur de cette ressource est définie par sa quantité et de plus en plus par sa qualité ou sa qualification<sup>16</sup>.

On peut aussi parler de capital humain de l'entreprise définissant l'ensemble des connaissances, des aptitudes et des expériences dit compétence requise de la ressource humaine. L'acquisition de ses qualifications et de ses compétences se font à travers des formations dites initiales (à l'école) et continue (les stages) ou par l'expérience professionnelle (sur le tas). L'expérience professionnelle est conditionnée par la faculté du travailleur à comprendre, à agir et à se comporter de manière cohérente à des situations possibles dans l'organisation de l'entreprise.

---

<sup>16</sup> Qualification : c'est l'opération sociale par laquelle les individus sont sélectionnés sur le marché du travail et affectés à des emplois classés et hiérarchisés selon différent critère.

### **III. Sa manifestation**

D'après la définition citée auparavant, l'éducation sur le tas est caractérisée par son sens pratique due à des apprentissages, des formations et des stages de perfectionnement à part les connaissances acquises dans le circuit de l'éducation formelle. La formation générale est financée par le système éducatif qui peut la faire valoir sur l'ensemble du marché du travail. L'accord entre le travailleur et la firme consiste donc à l'achat par la firme de la « force de travail » d'une part, et l'achat de formation par le travailleur d'autre part. La formation spécifique, acquise au sein d'une unité de production et de service, élève la productivité du travailleur au sein de l'entreprise mais pas ou peu en dehors de celle-ci. Dans ce cas, le financement est assuré à la fois par la firme et le travailleur. Pendant la période de formation, le salaire reçu par le travailleur est inférieur à celui qu'il aurait pu recevoir à l'extérieur de l'entreprise. Cette différence mesure sa contribution à la formation spécifique, mais il reste supérieur à sa productivité en valeur nette des coûts économiques de la formation. Cette différence là exprime la contribution de la firme à cette formation.

Après avoir exposé ces différentes formes d'éducation, passons maintenant au deuxième chapitre qui nous parlera de la projection de la pauvreté à partir de l'éducation.

## **CHAP 2 Projection de la pauvreté à partir de l'éducation**

Nous développerons dans la section 1 de ce chapitre la pauvreté et l'éducation proprement dite et dans une deuxième section la pauvreté à Madagascar.

### **Section 1 Pauvreté et éducation**

Dans cette section, une définition de la pauvreté sera donnée. Ensuite, les dimensions de la pauvreté seront analysées avant de montrer la corrélation entre pauvreté et éducation.

L'éducation est très importante dans la vie d'un individu et, en général, celui qui n'a reçu aucune éducation est voué d'avance à l'échec durant toute sa vie et il sera pauvre. En fait, qu'est-ce que la pauvreté ?

#### ***A. Définition de la pauvreté***

La notion de pauvreté vient du mot « pauvre ». Elle désigne le manque de biens et l'insuffisance des choses nécessaires à la vie. La pauvreté c'est la situation, dans laquelle se trouve une personne n'ayant pas les ressources suffisantes pour conserver un mode de vie

normal ou y accéder. Pour bien comprendre ce qu'on entend par « pauvreté », il est nécessaire de définir le mot « pauvre ». D'après le dictionnaire petit Larousse, ce mot désigne un adjectif du latin Pauper qui signifie : dépourvu ou mal pourvu du nécessaire. Tandis que ses contraires sont : aisé, cossu, fortuné et riche. Dans d'autres cas, on dirait qu'un pays est pauvre lorsqu'il produit peu. Autrement dit, lorsqu'il n'offre à sa population que très peu de ressources. « Pauvre » s'emploie alors pour qualifier la manière dont une personne mène sa vie qui est généralement pitoyable et que les gentils lui font l'aumône.

Les tentatives d'analyse de la pauvreté s'appuient largement sur une distinction entre pauvreté relative et pauvreté absolue qui rendrait compte des deux principales manières d'être pauvre : celle des pays développés et celle des pays en développement.

**La pauvreté absolue** est définie comme la dépense pour un minimum de biens alimentaires assurant la reproduction physiologique, plus un nombre conventionnel d'autres dépenses déterminées à partir des budgets familiaux les plus modestes. Elle est fonction du développement de la société.

**La pauvreté relative** se calcule en tenant compte de la répartition du revenu d'une population donnée. Elle dépend de l'attention, variable, portée aux besoins non alimentaires.

Selon les normes internationales, « pauvre » représente un individu dont les dépenses totales ne sont pas suffisantes pour acheter un panier de produits de base composés d'aliments, de vêtements et d'autres articles de première nécessité. En matière d'alimentation, on peut traduire les besoins sous forme de chiffre : 2100 calories par jour, minimum censé être nécessaire pour entretenir une vie normale et active.

Selon les rapports de la Banque Mondiale, 2,8 milliards de personnes sur les 6 milliards qu'en compte la planète, c'est-à-dire presque la moitié, vivent avec moins de 1 USD par jour, 44% d'entre eux étant des populations de l'Asie du Sud. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement fixés pour 2015 par les organismes internationaux de développement prévoient la réduction de moitié, de la masse de personnes vivant d'un revenu situé au seuil extrême de pauvreté ou de celles vivant avec moins de 1 USD par jour. Le chiffre de 1 USD par jour est généralement admis comme étant un indicateur général d'extrême pauvreté dans le discours du développement, mais de toute évidence il n'existe pas de limite absolue et le revenu n'est qu'un indicateur entre autres indicateurs, des résultats de la pauvreté.

A Madagascar, la pauvreté se manifeste sous des formes diverses : insuffisance de revenu, faible accès aux soins de santé, faible éducation, absence de relations sociales, d'un minimum de biens, de capital, etc. Ces formes sont souvent présentes au même moment au sein d'un groupe de personnes considérées comme pauvres mais à des degrés divers. Comme dans plusieurs pays africains, la pauvreté persiste surtout dans les zones rurales. Cette pauvreté varie d'une région à l'autre ainsi que suivant les groupes socio-économiques et le genre.

Après avoir défini la pauvreté, il importe de suivre son évolution et de connaître régulièrement l'état de cette pauvreté dans ses différentes dimensions à Madagascar.

### ***B. Les dimensions de la pauvreté***

Suivre la pauvreté implique de connaître régulièrement l'état de la pauvreté dans ses différentes dimensions. Ceci afin de voir l'évolution positive, ou négative, de l'une ou l'autre dimension, d'en déterminer les facteurs explicatifs et de mesurer les interactions entre dimensions.

Si l'on considère la ville d'Antananarivo en 1998, par exemple, on remarque que la pauvreté se manifeste de la manière suivante : la pauvreté monétaire (moins de 1\$ par jour et par habitant) concerne 32% de la population, la pauvreté de conditions de vie 35%, la pauvreté de potentialités (capital humain) 32,6% et l'exclusion sociale 34,6%. Seulement 7% de la population cumule toutes les formes de pauvreté et 8,9% les trois formes non monétaires. Par contre, plus de 70% des personnes présentent l'une ou l'autre forme de pauvreté<sup>17</sup>.

Cet exemple confirme la nécessité de considérer la multi dimensionnalité de la pauvreté qui se manifeste sous différentes formes au même moment, certaines étant économiques comme la baisse du revenu ou l'impossibilité d'accès à certains services sociaux, et d'autres non-économiques comme l'exclusion sociale ou la non-responsabilisation d'un groupe social, la non-reconnaissance d'une identité.

---

<sup>17</sup> RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2001 - *Antananarivo : Toutes les pauvretés*, Sciences au Sud, Hors Série 2001, IRD, Paris.

## I. Les dimensions économiques de la pauvreté

La pauvreté se décline sous les différentes formes de pauvreté monétaire, de pauvreté des conditions de vie (parfois appelée pauvreté d'existence) et de pauvreté des potentialités.

### I.1 Pauvreté monétaire

Même si elle demeure assez restrictive, la “pauvreté monétaire”, mesurée à partir du revenu ou, plus fréquemment, de la consommation prise comme estimateur du revenu permanent, permet d’appréhender de façon exhaustive le phénomène de pauvreté dans un pays ou une région donnée. Sur la base d’un seuil de pauvreté déterminé en fonctions de la satisfaction d’un minimum de besoins de base, on mesure l’incidence de la pauvreté (pourcentage de pauvres), la profondeur et l’intensité de la pauvreté (en fonction des écarts au seuil de pauvreté), l’inégalité parmi les pauvres ainsi que la variation de l’incidence au sein des différents groupes socio-économiques dans l’espace régional.

Pour Madagascar, le seuil de pauvreté par tête et par an est estimé à 313.945 Fmg en 1999 (en se référant aux prix urbains de 1993), sur la base d’un panier alimentaire de 2.100 calories et des besoins non alimentaires minimaux. Il permet alors de mesurer l’évolution de l’incidence de la pauvreté entre 1985 et 1997, soit 59% en 1985, 70% en 1993 et 73,3% en 1997<sup>18</sup>.

On peut cependant distinguer à côté de cette pauvreté monétaire, une pauvreté de conditions de vie et une pauvreté de potentialités.

### I.2 La pauvreté de conditions de vie

La « pauvreté de conditions de vie » se rapporte à l’accès aux biens et services qui permettent, notamment, de satisfaire aux besoins essentiels. Sa présence traduit une situation de manque dans les domaines relatifs à l’alimentation (déséquilibre nutritionnel), à la santé (faible accès aux soins primaires, à l’eau potable), à l’éducation (non-scolarisation), au logement (mauvais état), etc. En ce sens, elle exprime aussi une vision plus qualitative de la pauvreté, car une amélioration de l’accès aux services concernés peut traduire tout autant une amélioration des conditions de vie que de la qualité de vie des populations.

---

<sup>18</sup> RAZAFINDRAVONONA J., STIFEL D., PATERNOSTRO S., 2001, *Evolution de la pauvreté à Madagascar : 1993-1999*, INSTAT, Antananarivo.

Il existe toute une batterie d'indicateurs, spécifiques à chacun des domaines concernés qui permettent de retracer l'état des conditions de vie et de suivre leur évolution. Citons par exemple, la part budgétaire de l'alimentation dans le budget des ménage, les taux d'incidence de la malnutrition protéino-calorique, les taux d'émaciation ou de retard de croissance, concernant l'alimentation ; les nombres de consultations médicales, les taux de morbidité, de mortalité infantile et maternelle, pour la santé ; les taux d'alphabétisation et de scolarisation, pour l'éducation ; les taux d'accès à l'eau potable, à des installations sanitaires adéquates, pour l'habitat, etc. Ce sont là quelques exemples parmi bien d'autres.

### I.3 La pauvreté de potentialités

Enfin, la « pauvreté de potentialités » retrace le fait que l'on ne dispose pas des moyens qui permettent, en utilisant ses capacités individuelles, de générer un revenu et, ainsi, de vivre correctement ou de se soustraire de la pauvreté. C'est l'aspect économique de ces potentialités qui est pris en compte et qui concerne des moyens matériels, comme les équipements physiques ou le capital financier utilisés pour la production, et des moyens immatériels comme le capital humain (niveau d'éducation et de santé susceptible d'accroître le revenu) ou le capital social (réseaux sociaux engendrant un revenu social). Dans ce contexte, les mesures concernant le cheptel, les terrains possédés, les équipements, etc., d'un côté, et le nombre d'années d'étude, les diplômes, l'espérance de vie, le fait d'être vacciné, l'appartenance à des associations, de l'autre, fournissent des indicateurs permettant de suivre l'évolution de cette forme de pauvreté.

## II. Les dimensions non-économiques de la pauvreté

D'autres dimensions de pauvreté ne sont pas d'ordre économique. Elles s'inscrivent dans une définition plus large de la pauvreté.

Ainsi, par exemple, la « pauvreté sociale » permet de prendre en compte le relâchement des liens sociaux, les difficultés d'insertion sociale et les processus d'exclusion correspondants, les formes d'abandon, etc. De même, la pauvreté d'ordre culturel traduira l'insuffisante reconnaissance de certaines identités, le maintien obligé dans certaines catégories, le non-accès à certaines pratiques ou expressions culturelles, la non-information, etc.

On pourrait de la même manière parler de pauvreté d'ordre politique (avec l'absence de participation aux décisions, la difficulté d'adhérer à des associations, la violation des droits, etc.) ou même de pauvreté d'éthique (face à la perte de valeurs partagées, la montée de la violence et de la délinquance, la corruption, etc.). Autant de manques qui, bien que considérés comme non-économiques au sens strict ont une influence sur l'économique et, particulièrement, les affectations budgétaires individuelles ou collectives.

Ce sont là autant d'aspects qui pourront être considérés à l'avenir comme des parties intégrantes de la pauvreté humaine, mais qui demandent, pour être pris en compte avec précision, la définition d'indicateurs appropriés.

### ***C. Corrélation entre pauvreté et éducation***

Pour définir les liens de causalité existants entre l'éducation et la pauvreté, on doit porter l'analyse sur le fait que l'éducation vérifie l'existence de la pauvreté, ensuite l'éducation montre l'existence de la pauvreté.

#### **I. L'éducation vérifie la pauvreté**

Outre la dimension monétaire, la notion de pauvreté prend en compte également des éléments tels que l'espérance de vie ou le niveau d'instruction. Ce dernier est une variable quantitative définie par le taux d'alphabétisation des adultes et la moyenne des années d'études. Cette variable est retenue pour déterminer l'indicateur de développement humain (IDH), d'où le classement d'un pays selon le degré de pauvreté.

Il existe un lien entre la pauvreté et le niveau d'instruction. La principale liaison est celle du niveau de la productivité de la main d'œuvre qui dépend des qualifications acquises par le système éducatif. Une étude sur l'évolution de l'accès à l'école à partir de deux enquêtes EPM<sup>19</sup> réalisées en 1993 et 1999 a montré la relation négative entre pauvreté et accumulation du capital humain à Madagascar. La maîtrise des savoirs, autrement dit le niveau d'instruction, dispensés dans les écoles dans le passé pèse lourdement sur les opportunités présentes de revenus, et donc sur les niveaux de vie. La formation de niveau secondaire devrait représenter un taux de rentabilité élevé sur le marché de l'emploi. Mais dans les pays en développement, les infrastructures éducatives sont insuffisantes et les systèmes éducatifs parfois non adaptés. Ce qui donne un faible rendement en investissement

---

<sup>19</sup> EPM : Enquête auprès des Ménages

humain. Alors, les revenus ne satisfont pas les besoins fondamentaux et cette situation entraîne la pauvreté.

## II. L'éducation montre la pauvreté

Les liens existants entre la pauvreté et l'accès à la connaissance fait intervenir la dimension monétaire ou la notion de revenu disponible. On remarque que les taux du système scolaire (entrées, abandons et redoublements) ont leurs évolutions conditionnées par des variables économiques comme le revenu disponible des ménages. Les contraintes financières empêchent les plus pauvres d'investir en capital humain ou de créer une entreprise, ce qui engendre la persistance de la pauvreté et peut réduire l'efficacité économique.

L'étude sur l'évolution de l'accès à l'école à partir de deux enquêtes EPM<sup>20</sup> réalisées en 1993 et 1999 a également pu conduire à des estimations telles que l'importance du niveau de revenu du ménage et de la qualité de l'école pour la scolarisation des enfants dans le primaire. En d'autres termes, un recul constaté en matière de fréquentation scolaire à Madagascar ou bien l'accès à la connaissance pourrait refléter aussi bien l'accroissement de la pauvreté que la dégradation de la qualité du système public d'éducation.

### *Section 2 La pauvreté à Madagascar*

Dans la section suivante qui traitera de la pauvreté à Madagascar, nous étudierons dans un premier temps le contexte général et dans un deuxième temps l'analyse qui en suit.

#### *A. Contexte général de la pauvreté*

La situation de Madagascar sur la pauvreté s'est un peu améliorée entre 1993 et 2001. Mais le taux de pauvreté était encore très élevé en 2001 puisqu'il se chiffrait à 69%. Cette amélioration est surtout perceptible en milieu urbain. Elle n'est cependant pas univoque pour chaque faritany car, si certains voient leur situation s'améliorer, pour d'autres, elle s'est dégradée. Par ailleurs, le milieu rural n'a pas cessé de s'appauvrir. Aussi, on peut affirmer que la croissance économique enregistrée, donc la politique économique sous-jacente au cours de la période, a peu profité aux pauvres du milieu rural. L'état actuel du niveau du revenu à Madagascar est né d'un long processus caractérisé par une faiblesse de croissance

---

<sup>20</sup> EPM : Enquête auprès des Ménages

économique qui résulte d'un niveau insuffisant de l'investissement (moins de 15% du PIB) et d'un taux démographique relativement élevé (de l'ordre de 2,8%).

## I. Problème d'accessibilité

Les problèmes d'enclavement et d'inaccessibilité physique restent un des facteurs centraux et déterminants de l'évolution de l'économie malagasy. Les coûts de circulation interne des biens, des facteurs de production et de connaissances sont relativement élevés par rapport à d'autres pays similaires à cause du relief accidenté et la grande étendue de l'île. Compte tenu de la situation géographique de Madagascar, il est important que le pays se rapproche du reste du monde pour assurer son développement. Dans une grande mesure, les politiques à mener consistent à réduire la distance tant à l'intérieur de l'île qu'entre le pays et le reste du monde. Le développement économique du pays dépend donc, dans une très large mesure, de la réduction de ces coûts. En règle générale, 33% des communes qui n'ont pas accès à une route nationale et 30% qui n'ont pas accès à une route provinciale considèrent les transports comme la première priorité de leurs priorités.

## II. Facteur de production

Les dotations en terre et en équipement sont faibles et inégalement réparties entre les ménages agricoles et notamment les pauvres. La production agricole est très basse à cause du bas niveau de connaissance et le manque d'instruction des ménages ruraux. L'accès à la terre devient de plus en plus difficile dû à la croissance démographique rapide au cours des dernières années et l'imprécision du droit foncier ainsi que la structure de l'administration foncière. Une tendance à une exploitation de plus en plus poussée des terres non irriguées telles que les collines et les forêts s'amplifie. Aussi, les questions de pression sur les terres avec les conséquences que celles-ci ont sur l'écologie et la pauvreté deviennent-elles cruciales en ce sens qu'elles agissent fortement sur les moyens de production des ménages ruraux.

Au plan régional, malgré une homogénéité certaine de la population malgache, des disparités de développement existent entre les régions. Le développement plus équilibré des régions reste donc un leitmotiv de la politique globale du pays. Un dosage judicieux doit toujours être opéré entre intérêts régionaux et intérêts nationaux.

### **III. Ecosystèmes et changements climatiques**

Madagascar possède une potentiel économique qui tient de la diversité et de la qualité de sa main d’œuvre d’une part, de son patrimoine écologique et environnemental d’autre part. Ces atouts sont cependant menacés car l’écosystème malagasy connaît une dégradation inquiétante, et la prévalence des maladies transmissibles ou endémiques risque d’handicaper la santé de sa main d’œuvre. Les impacts des « changements climatiques » sont particulièrement graves et susceptibles d’entraîner des dommages considérables tant pour les écosystèmes de l’environnement naturel du pays que pour l’humanité.

Les activités agricoles deviennent vulnérables à cause de l’augmentation du niveau des mers qui engendre l’érosion des côtes, les inondations, la dégradation des marais maritimes et des récifs coralliens ainsi que la diminution des volumes des nappes phréatiques d’eau douce.

#### ***B. Analyse de la pauvreté***

A titre de rappel, la pauvreté désigne le manque de biens et l’insuffisance des choses nécessaires à la vie. La pauvreté c’est la situation, dans laquelle se trouve une personne n’ayant pas les ressources suffisantes pour conserver un mode de vie normal ou y accéder. En d’autres termes, la pauvreté peut être définie comme une non appropriation ou une non maîtrise des moyens d’existence et aussi une non jouissance des fruits de la croissance pour satisfaire les biens essentiels de base. Selon cette définition, l’analyse de la pauvreté est basée sur les caractéristiques de la pauvreté et le profil de la pauvreté.

#### **I. Caractéristiques de la pauvreté**

La pauvreté se caractérise par le niveau de pauvreté mesuré par le taux de pauvreté, l’intensité de pauvreté et l’indicateur de développement humain élevés. En appliquant la définition de la pauvreté, le seuil de pauvreté<sup>21</sup> a été évalué à 988.600 Fmg par an et par individu en 2001. Ce qui a permis de calculer le taux de pauvreté (ou incidence de la pauvreté). Ce taux détermine la proportion de gens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et est estimé à 69,6% en 2001 pour Madagascar. Pour connaître le sort des pauvres, le taux de pauvreté est complété par l’intensité de pauvreté. Elle mesure la gravité de la situation des

---

<sup>21</sup> Seuil de pauvreté: revenu nécessaire pour acheter, en plus des éléments non alimentaires indispensables, une ration alimentaire de 2 133 calories par jour. Ratio de pauvreté: proportion de la population dont le revenu moyen est inférieur au seuil de pauvreté (proportion des pauvres)

pauvres et détermine l'écart en pourcentage du revenu moyen des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Cette dernière est évaluée à 34,9% en 2001.

**Tableau n°1 : Incidence et Intensité de la Pauvreté en %**

	1993	1997	1999	2001
Incidence	70,4	73,7	71,7	69,6
Intensité	31,3	34,6	33,8	34,9

Source : DSRP, 2000

La baisse des performances économiques entre 1991 et 1996 a eu des répercussions négatives sur la situation de la pauvreté qui s'est détériorée en 1997 par rapport à 1993 (73,3% contre 70,0%), et est devenue plus intense (34,6% contre 31,3%). Mais le redressement économique observé depuis 1997 se traduit par une amélioration progressive de la situation, le taux de pauvreté en l'an 2000 étant estimé à 70,2%, niveau comparable à celui de 1993. Cette amélioration s'est poursuivie jusqu'en 2001 pour atteindre une baisse de l'incidence de pauvreté de 69,6%. Par contre l'intensité nous révèle un état presque stationnaire de la pauvreté.

Madagascar est encore classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Plus de 2 personnes sur 3 sont pauvres. L'indicateur de pauvreté humaine (IPH)<sup>22</sup> permet de situer le progrès de développement de Madagascar par rapport aux autres pays. L'indicateur se concentre sur trois aspects essentiels sous l'angle des manques de la vie humaine : la longévité, l'instruction et des conditions de vie décentes. Avec un IPH de 46,7% en 1999, Madagascar fait partie des pays dont la pauvreté humaine est élevée dont la contribution est de 85% en milieu rural et 15% en milieu urbain. Cependant, par rapport à l'année 1997, l'IPH (51,7%) a connu une baisse de 9,8%, traduisant une amélioration de la répartition du développement humain au sein de la population.

---

<sup>22</sup> IPH : L'indicateur de la pauvreté représente la proportion du seuil de pauvreté qu'il faut ajouter en moyenne aux consommations des individus pauvres pour qu'il n'y ait plus de pauvres.

## **II. Profil de la pauvreté**

La pauvreté à Madagascar est un phénomène rural et connaît des variations importantes d'une région à l'autre ainsi que suivant les groupes socio-économiques et le genre.

### **II.1 Phénomène rural**

Plus de ¾ (85%) des pauvres habitent en milieu rural. Les consommations par tête en milieu rural sont inférieures au seuil de pauvreté et représentent 32,5% en moins par personne par rapport à celles de la Capitale. Quant à l'intensité de la pauvreté, elle est plus prononcée (39,8% contre 18,3%) en 2001 et accuse une dégradation de la situation des pauvres en milieu rural.

### **II.2 Hétérogénéité de la pauvreté suivant la région**

Le phénomène de pauvreté connaît des variations importantes d'une région à l'autre. En termes de revenu, la pauvreté est localisée à Fianarantsoa et Toamasina, avec un taux de pauvreté avoisinant 80% en 2001. Elle est moins forte dans la province d'Antananarivo par rapport aux autres régions. Il est 10% plus probable qu'une personne soit pauvre si elle vit à Fianarantsoa par rapport à Antananarivo. A Toamasina, ce taux est de 13%.<sup>23</sup>

En général, la catégorie socio-économique du chef de ménage détermine le niveau de dépenses du ménage, donc sa situation vis-à-vis de la pauvreté monétaire. L'étude de l'INSTAT confirme que ces ménages dont le chef exerce comme principale activité l'agriculture ou l'élevage sont, dans la majorité des cas, les plus pauvres du pays, en particulier les petits exploitants agricoles. L'intensité de pauvreté la plus élevée et plus sensible à augmenter se trouve dans cette catégorie, vu leur vulnérabilité. Les commerçants et entrepreneurs ainsi que les cadres salariés, en revanche, sont moins touchés par la pauvreté.

### **II.3 Incidence du genre**

En milieu rural, la disparité de la pauvreté est très marquée avec un bas niveau d'Indicateur Sexo-spécifique de Développement Humain (ISDH) de 0.364 par rapport au milieu urbain où il est de 0.596. Au niveau régional la disparité sociologique entre homme et femme vis-à-vis du développement humain se retrouve dans toutes les régions, avec un accent

---

<sup>23</sup> Analyse par régression multivariante réalisée par l'INSTAT et Cornell University en Octobre 2001

plus marqué pour les provinces de Fianarantsoa (ISDH de 0.333), Toliara (0.360) et Mahajanga (0.362)<sup>24</sup>.

Au niveau de l'éducation, on constate que l'analphabétisme concerne plus les femmes (50,6%). Le taux net de scolarisation du sexe féminin est de 70,2% contre 73,8% pour le sexe masculin. Le taux de transition des filles (du primaire au secondaire) est souvent inférieur à celui des garçons. Au niveau de l'accès aux crédits et aux services financiers, les femmes ont plus de difficultés du fait de l'inexistence ou l'insuffisance de garantie liée à la faiblesse de la base financière et de leur niveau d'instruction. Au niveau de l'emploi, les inégalités existent. Il y a une forte proportion de femmes dans le secteur informel et dans les catégories socioprofessionnelles subalternes ainsi que dans les emplois peu qualifiés.

Quant à la structure du revenu, celle de la femme est très fragile car 12% de ses revenus sont constitués de ressources non stables. En matière de planification familiale le problème de genre se pose car la femme ne dispose pas de toutes ses libertés dans le choix des méthodes de régulation des naissances.

### **III. Les facteurs déterminants de la pauvreté**

Les facteurs déterminants de la pauvreté en sont les niveaux d'accès aux actifs incorporés dans la production et les facteurs entravant l'augmentation de la productivité.

#### **III.1 Les principaux actifs : la terre et la main d'œuvre**

L'actif dont dispose les ménages est supposé influencer leur bien être. Ainsi, il sert d'assurance pour garantir sa survie. L'étude sur les facteurs déterminants de la pauvreté<sup>25</sup> a montré que la terre contribue le plus directement à la satisfaction des besoins des ménages surtout en zone rurale. La main d'œuvre aussi se révèle être un générateur puissant de pouvoir de consommation, à la fois en zone rurale et zone urbaine.

Moins les ménages disposent de terre, plus accentuée est la pauvreté. En 1999, plus de 85% des ménages disposant de moins de 0,2 hectare par tête étaient pauvres avec une intensité élevée. La pauvreté est plus grave pour les ménages ruraux agricoles. Elle touche plus de 91% des individus avec une intensité encore plus forte (51%).

---

<sup>24</sup> Rapport National de Développement Humain, 2000

<sup>25</sup> INSTAT et Cornell University, 1998

Environ 90% des pauvres travaillent dans l'agriculture. Le taux d'activité est relativement élevé mais on assiste plutôt à un manque de qualification et à un sous emploi. Le travail des enfants est surtout fréquent chez les pauvres. Plus de 11% des actifs ont moins de 15 ans et un salarié gagne en moyenne 294.000 Fmg par mois. Ce montant est encore moins élevé en milieu rural. Les salariés ruraux gagnent la moitié de ce que touchent ceux de la capitale. Une forte disparité existe donc entre les salariés.

De plus, le revenu de la majorité des malgaches couvre à peine leurs dépenses essentielles. Les dépenses de consommations sont dominées à 70% par l'alimentation. Ce qui laisse peu de possibilité pour satisfaire les autres besoins jugés indispensables (santé, éducation, logement...).

Pauvreté et inégalité sont deux notions différentes mais étroitement liées. L'inégalité donne une idée sur la répartition des revenus et sert d'information de base pour expliquer le phénomène de pauvreté. Plus de la moitié de la population mobilisent seulement le quart du revenu en 1999 et seulement 22,5% en 2001. L'augmentation des inégalités confirme le fait que la croissance survenue entre 1999 et 2001 a surtout profité aux riches (individus au dessus du seuil de pauvreté).

### III.2 Les facteurs entravant l'augmentation de la productivité

Il s'agit des facteurs qui entravent la croissance de la productivité des actifs tels que la terre et la main d'œuvre. Toutefois, ces facteurs permettent de favoriser l'augmentation du niveau de vie des ménages lorsqu'ils sont bien orientés.

Tout d'abord, l'agriculture, le transport et la sécurité viennent en premier rang comme facteurs entravant l'augmentation de la productivité, avec respectivement 27%, 26% et 15%. Viennent ensuite les secteurs sociaux avec respectivement 14%, 10% et 6% pour la santé, l'éducation et l'environnement.

Concernant l'agriculture, une politique agricole incohérente a entraîné des nationalisations systématiques, des droits élevés à payer, une surévaluation chronique du taux de change, un contrôle généralisé des prix et des circuits de commercialisation, en particulier pour les cultures d'exportation. Ces mesures ont maintenu les prix réels au producteur à un niveau très bas jusqu'à décourager les producteurs. Le taux de croissance de la production agricole entre 1985-1999 ne dépassait pas 1%. Le régime foncier et les droits de propriété ne

sont pas assez sécurisants. Ce qui freine les investissements et l'amélioration de la productivité agricole. Le fait de ne pas détenir des titres fonciers est une barrière à l'accès au crédit dans la mesure où les biens immobiliers constituent les principales garanties exigées par les banques. Aussi, les pauvres ont difficilement accès au crédit.

En plus, des problèmes de l'agriculture existent. L'éloignement des écoles par rapport aux différents services et marchés réduisent le rendement de la production, compte tenu de l'incorporation des coûts de transport dans les coûts de production. Il y a aussi l'insécurité dans les zones rurales qui réprime la volonté et la conscience des agriculteurs à produire et à travailler.

Outre ces problèmes de coûts de transport et d'insécurité, il existe un autre facteur entravant l'augmentation de la productivité. Il s'agit de la santé des élèves malgaches. Ces élèves auraient perdu chaque année 3,5 millions de journées scolaires à cause de maladies liées à l'environnement. Ainsi, il est impératif d'accorder un rang élevé de priorité à la santé et à l'environnement pour la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable.

L'accélération de la réduction du couvert forestier est un autre facteur entravant l'augmentation de la productivité. Ce facteur est surtout attribuable à la pratique de la culture itinérante sur brûlis (tavy) pour assurer les besoins alimentaires d'une frange importante de la population rurale ainsi qu'aux activités de prélèvement de bois pour couvrir les besoins énergétiques. Liens entre pauvreté et environnement : les populations pauvres sont étroitement tributaires du contexte environnemental et souffrent de manière plus marquée lorsque les conditions environnementales se dégradent. Le dénuement matériel et la nécessité de subvenir aux besoins vitaux (alimentation, énergie...) engendrent des comportements nuisibles de la population à la gestion durable des ressources naturelles. La dégradation continue de ce capital naturel hypothèque en retour l'opportunité économique et sociale de la préservation de l'environnement et aggrave la situation de la pauvreté. D'où le cercle vicieux : environnement dégradé – population plus pauvre – dégradation plus rapide de l'environnement.

En 2001, près de la moitié de la population malgache est analphabète (48%), dont 61% issus du milieu rural (contre le tiers pour le milieu urbain) et 50,6% de femmes. Ces proportions sont restées stables par rapport aux résultats de 1999. La situation est encore plus

préoccupante en milieu rural où la proportion de ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction s'élève à 53,4%. En effet, près de la moitié des femmes (49,7%) n'ont aucun niveau d'instruction contre 46,2% pour le sexe masculin. Il faut donc promouvoir l'accès des petites filles à l'alphabétisation dans les zones pauvres.

La faible scolarisation est due à plusieurs facteurs. La pauvreté fait que la population ne peut pas souvent faire face aux coûts de la scolarisation (fournitures scolaires, frais d'assurances, cotisations pour les associations des parents d'élèves, écolages éventuels, entretien des bâtiments scolaires...). Les parents ont moins confiance à l'efficacité du système éducatif à cause des différents problèmes y afférents tels que : insuffisance d'éducation des parents, d'orientation scolaire et professionnelle, curricula non adaptés, manque d'enseignants et de matériels pédagogiques, salles délabrées, enseignants démotivés qui pratiquent des activités secondaires parallèles au détriment des élèves, insécurité... C'est ainsi que ces parents trouvent plus d'intérêt à faire travailler leurs enfants pour subvenir aux dépenses de la famille plutôt que de les envoyer à l'école. Le fait que les médias ne sont pas accessibles à l'ensemble de la population favorise le manque d'intérêts pour les parents d'envoyer leurs enfants à l'école. Par ailleurs, l'éloignement des lieux d'habitation des familles par rapport aux établissements scolaires et la dégradation des routes et pistes rurales surtout en saison des pluies démotivent aussi bien les enseignants que les élèves et leurs parents.

Les problèmes de la formation technique et professionnelle restent d'actualité. Les programmes d'action en cours n'arrivent pas à satisfaire les besoins. Le recours à la formation professionnelle reste relativement bas. Ce qui entraîne le faible niveau de qualification de la main d'œuvre.

Les universités ne disposent pas d'assez d'informations leur permettant d'identifier avec précision les besoins du marché du travail. Dans l'ensemble du pays, seuls 11,6% de la population ont un niveau secondaire ou supérieur. En outre, le système de gestion des ressources est inefficace et l'accès à l'Enseignement Supérieur reste le privilège d'une minorité très favorisée socialement. La pauvreté est multidimensionnelle à Madagascar et se manifeste, entre autres, à travers l'état de déficit éducatif de la population dont une des manifestations est l'analphabétisme.

De cette analyse, on peut tirer que l'accès à la connaissance est l'un des éléments constitutifs du bien être. Par définition, la pauvreté se caractérise par une privation

(psychologique, sociale, physique...) inadmissible du bien être social, d'où une privation à l'éducation qui se manifeste par l'inaccessibilité à la connaissance. A son tour, l'inaccessibilité à la connaissance entraîne un faible niveau d'instruction qui est lui-même un caractère spécifique de la pauvreté.

L'éducation se résume par l'ensemble d'acquisitions morale, intellectuelle et culturelle d'une personne ou d'un groupe. Cet ensemble d'acquisitions traduit la valeur même d'une personne et par extension d'un pays. La valeur se reflète sur la manière d'être d'une personne et sur le comportement socioéconomique de la population toute entière.

L'éducation constitue donc les prémisses de la valeur d'un individu à un Etat, la pierre angulaire de la croissance car une croissance économique élevée revient à l'efficience des facteurs de production tels que le capital et le travail (les mains d'œuvre). Cela signifie qu'une meilleure qualification de la main d'œuvre contribue à un rendement d'échelle important au résultat économique, le fondement même du développement. Seule l'éducation est l'instrument capable d'être à la base de cette transformation technique et technologique du mode de vie d'un pays. Cependant, l'éducation s'avère aussi l'un des traits le plus marquant de l'existence de la pauvreté vérifiée par le niveau d'instruction de la population et l'accessibilité à la connaissance.

Ces éléments de base seraient à maîtriser si on veut réellement lutter contre la pauvreté. Pour Madagascar, l'étude chronologique des politiques éducatives déjà mises en œuvre depuis la royauté jusqu'à nos jours est nécessaire.

## PARTIE 2 LES POLITIQUES EDUCATIVES DE MADAGASCAR

Cette deuxième partie traitera des politiques éducatives de Madagascar, partie qui développera dans un premier chapitre le système éducatif à Madagascar et dans une deuxième, les actions entreprises en matière d'éducation.

### CHAP 1 Le système éducatif à Madagascar

Comment a évolué la politique éducative à Madagascar depuis les temps de la royauté jusqu'à nos jours, quel rôle joue l'éducation dans le développement et quel est le mécanisme de financement de l'éducation à Madagascar ? Les réponses à ces questions seront données dans ce chapitre.

#### *Section 1 Evolution de la politique éducative*

La politique éducative à Madagascar a beaucoup évolué depuis le temps des rois jusqu'à nos jours. Du temps de la royauté et jusqu'à nos jours, en passant par la colonisation et depuis l'indépendance, l'éducation a toujours été considérée et utilisée comme un outil puissant pour atteindre des objectifs soit politiques, soit économiques, soit sociaux. Le système éducatif a été le support d'une idéologie propre à chaque modèle de société véhiculé à travers tous les régimes qui se sont succédé à Madagascar.

Nous allons successivement voir cette politique éducative à Madagascar sous la royauté, sous la colonisation, pendant l'indépendance, sous la révolution socialiste et sous la 3<sup>ème</sup> république.

#### *A. Sous la royauté*

Il est indéniable d'admettre que l'éducation joue un rôle important pour le bien être social d'un individu. Elle constitue un élément essentiel du capital humain. Les Malagasy ont compris ce privilège depuis l'introduction de l'enseignement à Madagascar dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, conscient du fait que l'éducation constitue un levier de développement,

le roi Radama 1er (1810-1828), en étroite collaboration avec les Anglais, a créé les premières écoles à Madagascar.

Les premiers missionnaires anglais ont eu recours à l'éducation des filles, ce qui bouleversa en quelques décennies, non seulement la vie politique des malgaches mais aussi leur vie quotidienne. Ils ont construit des écoles confessionnelles à Antananarivo.

Au temps du roi Radama Ier, les enfants de la cour étaient les seuls à avoir le privilège et l'exclusivité de fréquenter l'école. Plus tard, l'enseignement s'est généralisé petit à petit touchant les familles en dehors de la Cour, puis devenu accessible à tout le monde. Mais il faut préciser qu'à cette époque, le système éducatif revêtait un caractère élitiste. A cette époque également, même si le système éducatif était un facteur discriminatoire et d'élimination des enfants malagasy, les enfants des couches populaires étaient obligés d'aller à l'école dès l'âge de 8 ans.

En 1828, 44 enseignants et 2309 élèves y ont été recensés. Par la suite, Ranavalona Ière (1828-1861) a fermé les écoles et chassé les Européens. Dès 1881, période précoloniale, le Code des 305 articles, article 273, stipule que le développement de l'homme était indissociable de son éducation. Ce principe était déjà acquis car la reine Ranavalona II avait promulgué une loi qui rendait obligatoire la scolarisation pour les enfants des deux sexes. C'est ainsi que l'enseignement, de pair avec l'évangélisation a pris une dimension de plus en plus importante depuis l'arrivée des missionnaires britanniques à Madagascar au début du XIXe siècle jusqu'à maintenant.

### ***B. Sous la colonisation***

Madagascar devenait une colonie française en 1896. La France, conforme à sa politique d'assimilation, a fait de l'enseignement l'instrument privilégié d'annihilation culturelle de manière à enracer dans la conscience collective sa suprématie et sa domination sur la population conquise. Elle entreprit la création d'un « enseignement officiel » assuré par des instituteurs laïques, et pour ce faire, elle commença par s'appuyer sur les structures existantes. Sous la houlette de la société des missions évangéliques de Paris, les autres missions étrangères ont dû franciser leur enseignement et prendre des maîtres français. Par la

convention du 1<sup>er</sup> février 1897, le LMS<sup>26</sup> céda à la Société de Paris la direction des écoles, et finalement toutes les écoles furent soumises à l'inspection des autorités françaises.

La prestigieuse Ecole Normale « Le Myre de Villers » pour garçons et filles fut créée le 2 janvier 1897, un an après l'ouverture de l'Ecole Professionnelle de Tananarive le 17 décembre 1896. Cette école était dirigée par des instituteurs venus de la métropole ; assurait la formation et le recrutement d'instituteurs, d'institutrices et de fonctionnaires malgaches connaissant la langue française. La laïcisation de l'enseignement était alors effective, dans la mesure où le corps enseignant des écoles officielles ne relevait plus des missions confessionnelles.

Au début de l'époque coloniale, l'architecture de l'enseignement comportait 4 catégories :

- l'enseignement primaire du 1<sup>er</sup> degré,
- l'enseignement primaire supérieur ou du 2<sup>e</sup> degré, qui se divise en « Ecole Régionale des garçons » et « Ecole Ménagère des filles »,
- l'enseignement supérieur de 3<sup>e</sup> degré,
- l'enseignement professionnel.

Il faut pourtant signaler que l'enseignement proprement dit ne comprend que des notions très élémentaires d'une utilité pratique : lecture, écriture, calcul et système métrique, géographie locale, dessin.

Cependant, l'augmentation rapide du nombre des écoles et des élèves s'accompagnait d'élargissement de la couverture géographique du pays. C'est ainsi que les 23 régions de l'île ont pu être dotées de 580 écoles jusqu'en 1911. Il convient de mentionner que ces établissements avaient des capacités très différentes, puisqu'en moyenne, celles-ci varient de 130 élèves pour Antananarivo à 57 élèves pour Fort Dauphin. Les écoles officielles sont désormais implantées dans toutes les provinces de l'île mais ce sont les hauts plateaux et la côte Est qui en bénéficient le plus par rapport aux autres.

L'instruction prodiguée aux indigènes devait contribuer à concrétiser les intérêts de la France aux triples plans politique, économique et social. D'après l'extrait de la circulaire du gouverneur générale en date du 5 octobre 1896 : « Nous avons à exercer notre action sur les

---

<sup>26</sup> LMS : London Missionary Society

maîtres qui dirigent les diverses écoles et qui, en majeur partie, sont des indigène. Il faut que les maîtres des écoles de tous degrés se conforment à un programme émanant de nous et qui soit compris de manière à développer dans l'esprit des professeurs, et par suite des élèves, le culte de la France ». L'utilisation du français comme langue d'enseignement constitue dans ce sens un puissant instrument de domination qui visait aussi à annihiler toute velléité à la contestation ou à la révolte.

Le but poursuivi était alors de « procurer aux colons et aux divers services publics des collaborations et des agents instruits, de fournir aux élèves les moyens d'apprendre un métier pouvant leur assurer les moyens d'existence, en augmentant leur bien-être matériel ». Il est clair que l'exploitation des richesses par les colons aussi que l'administration du pays nécessitaient la disponibilité de ressources humaines indigènes, habiles, dévouées, fidèles et chères.

L'enseignement colonial visait à donner aux indigènes un caractère industriel, agricole et commercial, de manière à pouvoir d'une part :

- procurer aux colons et aux divers services publics de la colonie des collaborateurs et agents instruit et exercés, de l'autre
- fournir aux élèves les moyens d'apprendre un métier

Le but de cet enseignement était bien fonctionnel et consistait à former les supports logistiques de la colonisation : cadre moyens, interprètes, instituteurs, petits fonctionnaires et ouvriers spécialisés.

### ***C. Au lendemain de l'Indépendance***

Si telle était l'éducation dans le passé, le constat montre que l'enseignement n'arrêtait plus d'évoluer et de se perfectionner depuis ce temps jusqu'à nos jours. La révision du système éducatif a été jugée nécessaire. Le premier gouvernement héritait du système éducatif français avec les infrastructures scolaires de la période coloniale et de l'époque de la loi cadre. L'ordonnance n° 60-049 du 22 juin 1960 fixait les principes généraux qui régissaient l'enseignement au début de l'indépendance.

Ainsi, l'enseignement du premier degré a pour objet la formation de l'enfant sur le plan moral, intellectuel et physique. Il oriente les élèves aux notions indispensables à la vie courante et à l'exercice de la profession. L'éducation morale porte l'accent sur la formation

civique et la pratique des vertus individuelles et sociales. La formation de l'individu devra donc développer certaines valeurs fondamentales comme le sens de la dignité humaine, le sens de la responsabilité et le sens du dépassement de soi.

En 1963, l'enseignement dispensé en malgache est inaugurée. Cette expérience est limitée au milieu rural, l'enseignement en français reste toujours dominant dans les villes. Les concours de passage au second cycle demeurent toujours en français.

L'année 1972 marque l'avènement des réformes en matière d'éducation. L'enseignement à Madagascar s'ouvre vers d'autres horizons. Les opinions étaient placées sous le thème de la « malgachisation ». La CNEP<sup>27</sup>souligne que « la langue malgache est comme l'indépendance et la liberté conquise, il faut la consolider et la sauvegarder et surtout en faire un instrument pour l'unité et non la discorde ».

Concernant la couverture scolaire, l'objectif visé était de doter les 11000 Fonkotany d'au moins une école d'éducation primaire de base, les Firaosana d'une école d'éducation secondaire de base, les 111 Fivondronana de lycée et chaque Faritany d'une Université. Après l'accès de Madagascar à l'indépendance, la Première république a vu proliférer la construction de bâtiments pour l'enseignement primaire et secondaire publics, dans tous le pays avec la construction de l'Université de Madagascar dans la capitale.

Voici quelques chiffres illustrant l'évolution du taux de scolarisation dans le primaire à Madagascar :

**Tableau n°2 : Evolution du taux de scolarisation dans le primaire à Madagascar**

1962	1976	1977	1978	1979	1980
47.4	68.8	74.4	74.3	75.7	76.7

Source : 2<sup>e</sup> rapport, Requête du Gouvernement Malagasy à la Banque Mondiale, Ministère de l'Education Nationale, octobre 1975

Durant l'année scolaire 1962-1963, l'ensemble de la population scolarisable de 6 à 14 ans est de 1 335 400, et celui de la population scolarisée est de 633 000. Ce qui donne un taux de scolarisation pour l'ensemble pour l'ensemble de Madagascar de 47.4%.

---

<sup>27</sup> CNEP : Commission Nationale d'Elaboration des Programmes

Sur le plan politique, aux premières années de l’indépendance, l’insuffisance de cadres et de techniciens devant prendre la relève des expatriés était flagrante, et c’est ainsi que la malgachisation des enseignants et du contenu des programmes scolaires ainsi que la prépondérance accordée au français comme langue d’enseignement figuraient parmi les priorités.

Malgré les réformes apportées, celles-ci étaient jugées insuffisantes par les étudiants qui descendirent dans la rue en mai 1972 en entraînant la chute du régime. Tandis qu’à partir de 1975, les portées politiques du système éducatif à travers la décentralisation, la démocratisation et la malgachisation étaient d’inculquer l’idéologie socialiste aux élèves, et d’assurer le quadrillage politique du pays par le régime, la loi 78-040 du 17 juillet 1978 fixait ainsi le cadre général du système éducatif de l’époque. Celui-ci a été rejeté suite à la grande grève de 1991.

Sur le plan économique, l’économie de Madagascar était aux mains des étrangers durant la période néocoloniale (1960-1972). Des élites malgaches sortant de la première université de Madagascar, Université Charles de Gaulle en 1962-1963, avaient influencé le sentiment de frustration auprès des jeunes en général et des cadres en particulier, qui ne pouvaient pas accéder ou participer aux décisions de politiques économiques de leurs pays. Depuis 1975, la politique générale visait à optimaliser les ressources, dans l’éducation, il s’agissait de faire tendre les écoles publiques vers leur autofinancement, de faire participer concrètement les jeunes à la production à tous les niveaux, et de favoriser l’épanouissement de l’esprit d’entreprise dès le jeune âge. Pourtant, l’Etat a dû subvenir au fonctionnement du système à tel point que les charges salariales et les bourses engloutissaient les maigres ressources disponibles au détriment des autres postes nécessaires à l’amélioration de la qualité de l’enseignement.

Sur le plan social, l’éducation ouvre la voie à une pédagogie nouvelle en cherchant à habituer les élèves à travailler en commun non pas l’un à côté de l’autre, mais en collaboration, elle doit stimuler la coopération et préparer les élèves à jouer un rôle dynamique dans le développement d’une société dans laquelle tous les membres du groupe partagent la bonne ou mauvaise fortune du groupe. Elle inculque à chacun le sens d’engagement à la communauté toute entière, la solidarité sociale, la discipline et la responsabilité, la politique de l’enseignement qui comme nous l’avons vu précédemment est

de « lutter pour l'édification d'un Etat socialiste où seront abolies les inégalités et les oppressions de toutes sortes... »

#### **D. Sous la révolution socialiste**

Les nouvelles orientations du système de l'éducation se déclinent selon trois principes : démocratisations, décentralisation, malgachisation. Ces nouvelles orientations ont impliqué et entraîné une restructuration des institutions scolaires et universitaires. D'où sur le plan administratif, l'organisation scolaire colle aux collectivités décentralisées :

- niveau I du système scolaire à l'échelon de chaque Fokontany ;
- niveau II à celui du Firaisana ;
- niveau III à celui du Fivondronana ;
- niveau IV au niveau du Faritany.

Il y a aussi été décidé de modifier le recrutement et la formation des enseignants : les jeunes appelés à effectuer leur engagement comme instituteurs. Les écoles normales sont fermées et remplacées par les centres de formation des instituteurs où la formation ne dure que trois mois pour les jeunes titulaires d'un BEPC<sup>28</sup>. Cette formation devait être appuyée par des formations continues qui n'ont jamais eu lieu. Après ces trois mois de formation, les jeunes appelés sont titularisés à un poste d'instituteur et passent le CAE<sup>29</sup>. Près de 80% des maîtres du niveau I actuellement en poste ont suivi cette filière.

En 1982, l'expérience avait été fermée et l'Ecole normale était à nouveau ouvert. Malgré les efforts et les modifications, restructurations entrepris, le système a fait faillite, faillite en partie liée à la désarticulation entre l'économie et l'enseignement. Madagascar a investi une part importante de ses ressources financières et humaines dans l'éducation et la formation sans qu'il en soit résulté un progrès économique notable, ni que soient créés des emplois correspondant aux élèves formés.

En 1991, Madagascar connaît une nouvelle crise politique qui avait des répercussions directes sur le système éducatif. De nouvelles perspectives sont envisagées mais la plus grande innovation réside dans le choix de la langue d'enseignement. La nouvelle politique

---

<sup>28</sup> BEPC : Brevet d'Enseignement de Premier Cycle

<sup>29</sup> Certificat d'Aptitude à l'Enseignement

éducative opte pour la langue malgache comme langue d'enseignement de certaines matières comme le calcul à partir de la 10<sup>ème</sup>. Une autre innovation consiste à ce que « l'enseignement, à quelque niveau que ce soit, ne soit plus inféodé à une idéologie ».

Sous la révolution socialiste, un des objectifs de la Deuxième république, sous le Président Ratsiraka, était la vulgarisation des enseignements universitaires dans chaque chef-lieu de province, la construction de lycée dans chaque *fivondronana*, des collèges d'enseignement secondaire dans les communes et des écoles primaires dans chaque *fokontany* afin de se rapprocher des villages, un des moyens d'approcher les enfants et même des adultes des régions enclavées à scolariser qui sont dépourvus de tous les moyens. Il convient de constater qu'entre 1990 et 1995, le pourcentage du budget de l'éducation par rapport au PIB ne cesse de décroître (de 3% à 1,8%). Cette tendance s'est renversée par la suite si bien qu'il a atteint 3,5% en 2001. En dépit de cette amélioration, le niveau reste significativement bas par rapport à la moyenne dans les autres pays d'Afrique subsaharienne (4%).

Ainsi, la loi 78-040 du 17 juillet 1978 portant cadre général du système d'éducation et de formation, s'est donné comme objectif de donner à tous les enfants malgaches d'âge scolaire une éducation de base. Trois grands principes directeurs ont été ainsi définis, à savoir : la malgachisation, la démocratisation, et la décentralisation.

Mais malgré ces efforts et dispositifs entrepris par les gouvernements, il reste encore des problèmes et des difficultés à surmonter au niveau de l'éducation à Madagascar. Ces problèmes sont démontrés par le taux de scolarisation encore faible en milieu rural et l'accès à la scolarisation encore difficile même en milieu urbain.

#### *E. Sous la 3<sup>ème</sup> république*

Depuis l'indépendance, des efforts ont été déployés pour mieux adapter le système éducatif au nouveau contexte, et permettre à tout enfant d'accéder à l'instruction. Dans le temps présent, l'objectif est « L'éducation pour tous », ce qui nécessite des efforts complémentaires assez importants non seulement de la part du gouvernement mais surtout pour l'ensemble de la population. L'éducation pour tous doit se traduire par l'accès de tous à l'enseignement, à condition que les écoles soient créées où il en faut et aussi que les instituteurs nécessaires au fonctionnement de ces écoles soient formés. Ainsi, plusieurs lois ont été promulguées sous la 3<sup>ème</sup> république afin que « L'éducation pour tous » devienne réalité.

La loi n° 94-033 du 13 mars 1995 portant orientation du système d'éducation et de formation a réaffirmé le droit à l'éducation et à la formation de toute personne : enfant, adolescent ou adulte. Cette loi a initié la restructuration du système éducatif et de formation. Elle pose comme principes directeurs :

- la continuité de la maternelle et du primaire ;
- l'introduction de la notion de partenariat entre Etat, collectivités locales, communautés, et écoles privées ;
- l'orientation de l'enseignement technique et professionnel vers l'emploi, et de l'enseignement supérieur vers les professions.

Il faut rappeler qu'actuellement le système éducatif est composé d'une éducation préscolaire, d'une éducation fondamentale de premier cycle d'une durée de 5 ans et de second cycle d'une durée de quatre ans, d'un enseignement secondaire général d'une durée de 3 ans, d'une formation technique et professionnelle, répartis dans les 111 circonscriptions scolaires des 22 régions, d'un enseignement supérieur, au niveau des ex-chefs lieux de faritany, dans lequel cohabitent au côté des facultés, des écoles et instituts sous tutelle des universités, des instituts supérieurs de technologie et du centre national d'enseignement à distance et des établissements privés. La loi évoquée ci-dessus fait aussi la distinction entre l'Education Formelle et l'Education Non Formelle. En effet, si l'école maternelle ou préélémentaire et l'école primaire ou élémentaire font partie du cadre formel, par contre, l'alphabétisation fonctionnelle et la formation à la vie familiale et sociale relèvent du cadre non formel.

Le système éducatif malgache, à partir de la rentrée scolaire 2008-2009, entame sa première phase transitoire au cours de laquelle la nouvelle structure (7+3+2) va se substituer progressivement à l'ancienne (5+4+3). La durée des études sera subdivisée en une éducation fondamentale d'une durée de 10 ans et un enseignement secondaire de 2 ans.

En ce qui concerne l'Education Fondamentale, la Loi n° 94-033 du 13 mars 1995 préconise l'instauration d'une « Nouvelle école de base » et avait comme principaux objectifs une insertion dans la vie active, d'une part, et une poursuite des études secondaires, d'autre part. La loi constitutionnelle n° 98-001 du 08 avril 1998 inscrit l'éducation parmi les droits sociaux et culturels reconnus à tout individu.

La loi 94-033 du 05 mars 1995 ainsi que la loi 2004-04 du 26 juillet 2004 portant orientation du système éducatif malgache confirme que l'Éducation Non Formelle est une

composante à part entière de l'Éducation. Par ailleurs, une importance a été accordée à l'Éducation Non Formelle en vue de promouvoir la qualité de la vie des individus et de la société en général.

La loi n° 2004-004 du 26 juillet 2004 stipule, en son article 52, que pour un développement rapide et durable, le pays doit se doter d'un enseignement supérieur moderne, soutenu et animé par une recherche performante. Dans ce cadre, des structures appropriées sont ainsi requises afin de :

- anticiper le développement dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- identifier les besoins du pays en ressources humaines ;
- déterminer les formations et les recherches pertinentes ;
- assurer la relève au niveau des enseignants chercheurs supérieurs.

Le Forum de Dakar d'Août 2000 a permis de souligner la nécessité de l'Éducation Non Formelle. Les engagements internationaux que Madagascar a signés, renforcent aussi ce cadre institutionnel de l'éducation. C'est ainsi que durant la Conférence Mondiale sur l'Education Professionnelle et Technique de Jomtien (Thaïlande) en 1990, l'UNESCO<sup>30</sup>, l'UNICEF<sup>31</sup> et la Banque Mondiale et tous les pays participants dont Madagascar sont unanimes autour de la déclaration Mondiale sur « l'Education Pour Tous » et sur l'élaboration d'un cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. La Conférence a préconisé la généralisation de l'enseignement primaire en l'an 2000 dans le but de réduire de moitié le nombre d'analphabètes et de réduire également les disparités entre l'homme et la femme.

Ainsi, les objectifs ont été redimensionnés et synthétisés en six objectifs prioritaires. Il s'agit alors de :

- développer et améliorer la protection et l'éducation de la petite enfance ;
- assurer à tous les enfants l'accès et le maintien universels à l'école primaire ;
- répondre aux besoins éducatifs, de formation et d'insertion socioprofessionnelle de tous les jeunes et adultes ;

---

<sup>30</sup> UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

<sup>31</sup> UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund

- améliorer de 50% le niveau d’alphabétisation des adultes et notamment des femmes et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et d’éducation permanente ;
- éliminer les disparités entre les sexes dans l’enseignement primaire et secondaire;
- améliorer sous tous ses aspects la qualité de l’éducation dans un souci d’excellence.

C’est dans ce cadre global que se situe l’Education Non Formelle à Madagascar, en donnant une place prépondérante à l’alphabétisation et à la protection et à l’éducation des enfants sans famille ou issus de familles défavorisées.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement recommandent, entre autres, en ce qui concerne l’enseignement, la bonne gouvernance des affaires publiques (gouvernance universitaire), l’établissement de partenariats solides avec le secteur privé et l’octroi au grand nombre des avantages des Tics.

Nous avons démontré que la politique éducative appliquée sous les régimes qui se sont succédé à Madagascar, sous la royauté jusqu’à la 3<sup>ème</sup> république, occupe une place primordiale dans la vie de la nation. Les différentes lois qui sont promulguées montrent que les politiques sont conscients du rôle important de l’éducation dans la société malgache, où l’homme est devenu comme un investissement dans le système éducatif.

## ***Section 2 Rôle primordial de l’éducation à Madagascar***

L’importance de cet investissement éducatif est naturellement liée à la capacité d’apprentissage de chacun et aux règles institutionnelles (organisation de l’appareil éducatif au sens large), autrement dit, aux conditions de production du capital humain.

### ***A. Le capital humain à travers l’éducation***

Le concept de « capital humain » est développé pour la première fois en 1961, par l’économiste américain Theodore Schultz qui l’exprime en ces termes : « Alors qu’il apparaît évident que les individus acquièrent des savoir-faire et des savoirs utiles, il n’est pas si évident que ces savoir-faire et savoirs constituent une forme de capital et que ce capital soit pour une part substantielle le produit d’un investissement délibéré. » A partir de 1965, Gary Becker approfondit le concept et le vulgarise, obtenant en 1992 le prix Nobel d’économie pour son développement de la théorie du capital humain. Des chercheurs en gestion comme

Flamholtz et Lacey, dès 1980, ou plus tard Lepak et Snell contribuent alors à la diffusion de la théorie et à son utilisation pratique.<sup>32</sup>

Le capital humain est défini comme les connaissances, les qualifications, les compétences et les caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien être personnel, social économique. Il prend aussi en compte la santé psychologique et mentale et certaines catégories morales : la motivation les comportements qui peuvent être modifiés par l'apprentissage.

Le capital humain se définit également comme l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc. La notion de capital exprime l'idée que c'est un stock immatériel imputé à une personne pouvant être accumulé, s'user. Il est un choix individuel, un investissement personnel. Comme tout investissement, il s'évalue par la différence entre des dépenses initiales, le coût des dépenses d'éducation et les dépenses y afférentes (achat de livres...), le coût d'opportunité, c'est-à-dire le salaire qu'il recevrait s'il était entré dans la vie active, et ses revenus futurs actualisés. L'individu fait donc un choix entre travailler et suivre une formation qui lui permettra de percevoir des revenus futurs plus élevés qu'aujourd'hui. Le maintien en état de son capital physique (santé, nourriture, etc.) est aussi pris en compte. Il optimise ses capacités en évitant qu'elles ne se déprécient trop du fait soit de la dévalorisation de ses connaissances générales et spécifiques ou de la dégradation de sa santé physique et morale. Il investit de façon à augmenter sa productivité future et ses revenus.

La théorie du capital humain distingue deux formes possibles de formation :

**La formation générale** qui est acquise dans le système éducatif. Sa transférabilité et son attachement au travailleur explique le fait qu'elle soit financée par ce dernier car il peut la faire valoir sur l'ensemble du marché du travail. De son côté, la firme n'est nullement encouragée à supporter les coûts de formation d'une personne, susceptible de s'en prévaloir dans une autre entreprise prête à mieux le rémunérer, ce qui pourrait l'inciter à quitter la firme. Pour éviter cela, le financement de l'activité prendra la forme d'une rémunération plus faible (que sa productivité marginale). L'accord entre le travailleur et la firme consiste donc à

---

<sup>32</sup> Wikipédia, l'encyclopédie libre

l'achat par la firme de la « force de travail » d'une part, et à l'achat de formation par le travailleur d'autre part.

**La formation spécifique**, acquise au sein d'une unité de production ou de service, élève la productivité du travailleur au sein de l'entreprise mais pas ou peu en dehors de celle-ci. Dans ce cas, le financement est assuré à la fois par la firme et le travailleur. Pendant la période de formation, le salaire reçu par le travailleur est inférieur à celui qu'il aurait pu recevoir à l'extérieur de l'entreprise. Cette différence mesure sa contribution à la formation spécifique, mais il reste supérieur à sa productivité en valeur, net des coûts économiques de la formation. Cette différence-là exprime la contribution de la firme au financement de cette formation.

La firme n'accepte un tel contrat que dans la mesure où elle estime avoir des chances de rentabiliser son investissement : le salaire qu'elle versera à l'issue de la période de formation sera supérieur au salaire de réserve du travailleur pour des emplois situés à l'extérieur de l'entreprise de façon à l'inciter à rester en son sein mais inférieur à sa productivité en valeur, la différence avec le salaire versé représentant la rémunération de l'investissement en capital spécifique de l'entreprise.

Bref, les individus, les organisations et les pays prennent progressivement conscience que les connaissances, les qualifications et les compétences acquises constituent un atout essentiel pour leur sécurité et leur réussite à venir. L'investissement dans les qualifications et les compétences s'inscrit dans un ensemble diversifié de paramètres allant de l'éducation préscolaire à l'apprentissage informel en entreprise (éducation sur le tas), et fait intervenir une multitude d'acteurs, au nombre desquels les individus, les entreprises et les pouvoirs publics.

### ***B. L'éducation : facteur de développement***

On constate que l'enseignement n'arrêtait plus d'évoluer et de se perfectionner pour montrer que l'éducation est un des facteurs du développement. C'est ainsi qu'après l'accession de Madagascar à l'indépendance, la Première république a vu proliférer la construction de bâtiments pour l'enseignement primaire et secondaire publics, dans tous le pays avec la construction de l'Université de Madagascar dans la capitale.

La vulgarisation des enseignements universitaires dans chaque chef-lieu de province, la construction de lycée dans chaque *fivondronana*, des collèges d'enseignement secondaire

dans les communes et des écoles primaires dans chaque *fokontany* afin de se rapprocher des villages, un des moyens d'approcher les enfants et même des adultes des régions enclavées à scolariser qui sont dépourvus de tous les moyens, montrent que l'éducation apporte le développement dans les différentes régions de Madagascar.

Mais malgré ces efforts et dispositifs entrepris par les gouvernements, il reste encore des problèmes et des difficultés à surmonter au niveau de l'éducation à Madagascar. Ces problèmes sont démontrés par le taux de scolarisation encore faible en milieu rural et l'accès à la scolarisation encore difficile en milieu urbain. On reconnaît que ce ne sont pas tous les enfants qui vont à l'école car il existe de nombreux critères d'élimination : les frais scolaires proposés par les différentes écoles privées excluent automatiquement les enfants de la couche sociale défavorisée. Cette dernière est ainsi obligée de mettre ses enfants à scolariser dans les écoles publiques ou encore dans des églises confessionnelles qui se chargent des enfants des familles pauvres.

Il existe également selon les régions des inégalités d'accès à la scolarisation entre les filles et les garçons. Les garçons sont plus sollicités pour aller à l'école que les filles. Ces dernières sont appelées à aider les mères de familles dans les tâches ménagères et aux travaux de la campagne. Certaines mères de familles vont même envoyer leurs filles pour le travail de ménage en ville. Cette situation tend à s'inverser dans les campagnes en prenant conscience qu'il faut mettre tous les enfants à l'école pour améliorer le niveau de vie.

Mais, il subsiste de nombreuses zones où la scolarisation est en retard, en particulier dans le Sud-Betsileo et dans le Sud-ouest de la province de Toliara. Ainsi des efforts doivent être déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire. On pense arriver à une scolarisation à 100 % dans le primaire en 2015, en renforçant la présence des écoles devant la dispersion des habitats, ainsi que la formation des enseignants à tous les niveaux.

Les écoles qui sont à créer dans les zones à risques (les aléas climatiques comme les cyclones qui détruisent les bâtiments scolaires) doivent être construites en dur de façon à éviter de reconstruire chaque année une école, ce qui nécessite des fonds financiers et des bras disponibles, mais surtout pour éviter la discontinuité de l'enseignement. Et l'extrême pauvreté des populations du Sud fait que les jeunes – garçons et filles – quittent l'école poussés par la « fièvre du saphir ». Il suffit de voir que plus de 200.000 personnes sont venus grossir les fronts pionniers de la région du saphir entre Sakaraha et Andohan'Ilakaka.

Parmi les principaux facteurs (culturels) qui empêchent l'universalisation de l'enseignement à Madagascar, on peut citer l'inégalité des revenus entre les riches et les pauvres. Cette inégalité des revenus est observée à travers le niveau de l'enseignement. Il existe au moins quatre catégories d'enseignement à Madagascar dont l'accès est conditionné par la possibilité financière des parents :

La première catégorie concerne l'enseignement dans les écoles publiques qui est généralement accessible à tous, dont le ministère de l'éducation définit les programmes d'enseignement. Les frais de scolarité sont les moins coûteux mais qui nécessitent néanmoins les participations des parents. La langue d'enseignement était en malagasy notamment pendant la période de la deuxième république dans le but de la malgachisation de l'enseignement. L'enseignement en langue française était délaissé au profit de l'enseignement en langue maternelle. Pendant cette période, les élèves ne maîtrisent plus ni la langue maternelle, ni la langue française. Et le problème imminent se situe au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire où la langue d'enseignement reste celle de la langue française. Beaucoup d'étudiants sont ainsi calés et se trouvent devant l'échec à répétition, ne serait-ce qu'au niveau de l'expression orale et écrite sans entrer dans le domaine de l'enseignement proprement dit. Ils arrivent difficilement à la fin des études universitaires.

La seconde catégorie est celle de l'enseignement des écoles privées (confessionnelles et laïques) : dans cette catégorie, l'enseignement est entièrement payant, donc, la sélection se situe déjà au niveau des moyens financiers des parents. La population de la classe sociale moyenne peut encore se permettre de mettre leurs enfants à l'école privée. Les programmes d'enseignement se basent sur ceux définis par le ministère de l'éducation. La différence avec les écoles publiques, c'est qu'il existe plusieurs activités parascolaires qui aident les enfants à mieux les encadrer. L'enseignement est rigoureux par rapport à celui des écoles publiques. Pendant la période de la malgachisation, l'enseignement dans ces écoles fonctionnait avec la langue française, ce qui en quelque sorte défavorise les enfants ayant suivi leurs études en langue malgache, mais qui laisse une marge assez importante pour les enfants ayant étudié en langue française. C'est déjà un élément de discrimination. Les élèves des écoles privées atteignent plus facilement le niveau élevé dans les études supérieures et universitaires par rapport aux élèves issus des écoles publiques.

La troisième catégorie recouvre les écoles privées ayant obtenu l’homologation de l’éducation française. Le coût de l’enseignement n’est plus à la portée de la population mais celle de la classe moyenne et de la bourgeoisie. L’enseignement se base sur les programmes de l’éducation française (Bulletin officiel de l’éducation française), tout en combinant avec les programmes nationaux. Cette dualité permettra aux enfants plus tard de suivre l’enseignement national pour obtenir des diplômes nationaux. L’accès aux universités étrangères est ainsi assuré pour ceux qui veulent poursuivre des études universitaires à l’extérieur.

Et la quatrième catégorie constitue les écoles françaises, les écoles américaines, qui reçoivent les enfants des expatriés en mission permanente au pays et dont les programmes d’enseignement correspondent à ceux des pays d’origine. L’accès des enfants nationaux dans ces écoles est conditionné évidemment par de coûteux frais de scolarité, sauf pour les enfants malgaches bi-nationaux qui peuvent bénéficier d’une bourse de l’Etat français, si les parents n’ont pas suffisamment de moyen pour payer leur scolarité.

L’existence de ces quatre catégories montre déjà qu’il est difficile de parler de l’universalisation de l’enseignement à Madagascar. Il sera difficile, voire impossible de changer la situation puisque aucune loi n’interdit la création d’école privée dans le pays. L’ouverture d’une école privée est libre à Madagascar. À ceux-là s’ajoutent d’autres éléments comme la mauvaise qualité de l’enseignement, l’inaccessibilité aux systèmes d’information, le poids des facteurs historiques et des déterminismes sociaux.

Malgré ces efforts entrepris par les décideurs politiques pour considérer que l’éducation est un facteur de développement. La prolifération des établissements scolaires traduit cette volonté d’apporter le développement au niveau de la population vulnérable. Cette politique nous amène à considérer le mécanisme de financement de l’éducation.

### ***Section 3 Mécanisme de financement de l’éducation***

#### ***A. Les origines des financements***

Les principales sources de financement de l’enseignement primaire et secondaire et de l’éducation en général sont : l’Etat ou les administrations publiques nationales qui redistribuent les ressources provenant des impôts et des taxes; les ménages qui apportent des contributions aux écoles ou qui effectuent des dépenses directes pour les enfants fréquentant

l'école; les propriétaires (pour les privées); les ONG locales; les associations; les mécènes; et les partenaires extérieurs qui apportent une aide financière sous forme de subventions ou de prêts remboursables par l'Etat.

Les partenaires extérieurs comprennent les agences d'aide et de coopération subventionnant les activités et les projets figurant au Programme National de l'Amélioration de l'Enseignement et les investissements publics, ainsi que les organismes financiers (Banque Mondiale, BAD<sup>33</sup>, OPEP<sup>34</sup>, BADEA<sup>35</sup>, UNICEF<sup>36</sup>, Aide et Action ou Fonds de Coopération pour le Développement) accordant des prêts destinés à l'éducation. Les données financières concernant quelques bailleurs ne sont pas disponibles et constituent ainsi des limites pour l'étude.

Concernant les origines des financements de l'éducation, il faut souligner un événement mondial très important qui a influencé le financement de l'éducation à Madagascar. En effet, en décembre 1992, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté une résolution pour convoquer un sommet mondial des chefs d'Etats et de Gouvernements sur le « développement social ». Ce sommet qui s'est tenu à Copenhague en mars 1995, s'est fixé deux objectifs essentiels :

- Porter à 0,7% du PNB l'Aide Publique au Développement (APD).
- L'initiative 20-20 qui propose qu'en moyenne 20% des dépenses budgétaires et 20% de l'aide publique au développement soient consacrés au financement des SSE<sup>37</sup>.

L'initiative 20-20 a donc ainsi été adoptée par les Etats comme étant l'un des moyens les plus efficaces et les plus rentables de lutte contre la pauvreté. Cependant, cette acceptation ne doit pas nous faire perdre de vue que la pauvreté n'est pas la brusque apparition d'un phénomène conjoncturel, mais plutôt un déséquilibre structurel profondément ancré dans les tissus socio-économiques des pays les moins avancés. Avec ses manifestations physiques de plus en plus choquantes et humiliantes, la pauvreté n'est avant tout, que le reflet d'un ordre économique et financier injuste et d'une répartition inéquitable des richesses à travers le monde.

---

<sup>33</sup> BAD : Banque Africaine pour le Développement

<sup>34</sup> OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

<sup>35</sup> BADEA : Banque Arabe pour le Développement des Etats Africains

<sup>36</sup> UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund

<sup>37</sup> SSE : Services Sociaux Essentiels

Les SSE<sup>38</sup> retenus dans le cadre de l'étude 20-20 de 1998 couvraient les secteurs suivants :

- finances et budget : représentés par la Direction Générale de la programmation budgétaire et des dépenses publiques dont les directeurs généraux et coordinateurs généraux de l'étude ;
- éducation : représentée par l'éducation de base comprenant : le préscolaire, l'enseignement primaire et l'alphabétisation ;
- santé : comprenant la nutrition, la santé familiale, la vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles ;
- eau et assainissement : englobant les sous-secteurs eau et assainissement.

L'analyse sectorielle sur l'éducation va nous permettre d'étudier les dépenses allouées à l'éducation de base. La part des dépenses allouées à l'Education de Base qui avoisine 10% du budget de l'Etat en 2000/2001 restent encore inadéquate. Les dépenses de l'Education de Base s'avèrent encore insuffisantes face à l'augmentation de la demande d'éducation surtout au niveau du préscolaire et de l'alphabétisation.

Par ailleurs, en dépit d'un accroissement important des dépenses publiques de l'Education de Base depuis 1997, elles n'ont pas eu d'impacts sensibles au niveau des couches des populations les plus démunies aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette situation découle des faits que dans les dépenses totales de fonctionnement, la part de dépenses consacrées aux salaires est tellement importante (82%) qu'elle laisse peu de place aux ressources consacrées au fonctionnement des services. La satisfaction des besoins nouveaux de recrutement des enseignants risque, si l'on n'y prend pas garde, de renforcer davantage ce déséquilibre. D'où la nécessité de rechercher activement des ressources additionnelles pour non seulement accroître le niveau global des ressources destinées au financement des SSE de l'éducation mais aussi et surtout de parvenir au financement adéquat des dépenses de matériels en leur consacrant une part de plus en plus importante desdites ressources.

Les précédentes analyses ont mis en évidence les problèmes relatifs aux dépenses totales d'Education de Base, à la distribution des dépenses de fonctionnement et d'investissement et à l'incidence des dépenses d'éducation.

---

<sup>38</sup> SSE : Services Sociaux Essentiels

Après avoir présenté les diverses origines des financements de l'éducation à Madagascar, la partie suivante portera sur les mécanismes de financement des établissements d'enseignement à Madagascar.

### ***B. Le financement des établissements d'enseignement***

Les Etablissements publics ne constituent pas des entités autonomes sur le plan administratif, financier et comptable. Les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à leur fonctionnement résultent de la convergence des actions directes du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base (MINESEB) ou le Ministère de l'Education Nationale actuelle, des Directions Inter Régionales de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base (DIRESEB) ou des Circonscriptions Scolaires (CISCO) ainsi que des collectivités décentralisées, des associations. Les antennes décentralisées (DIRESEB, CISCO, ZAP<sup>39</sup>) sont les représentants directs du MINESEB à l'échelon local et jouent un rôle important d'intermédiaires, d'organisateurs et de superviseurs. Depuis 1997, un certain nombre de prises de décision n'ayant pas d'implication au niveau national leur était conféré.

Les crédits des Ecoles Primaires Publiques (EPP) sont comptabilisés et gérés au niveau des CISCO qui effectuent les achats en fonction de leurs besoins et dont les quantités sont déterminées à partir des critères statistiques. Les Collèges d'Enseignement Général (CEG) et les Lycées, lorsqu'ils sont dotés d'un économe, bénéficient d'une autonomie plus grande de comptabilité et de gestion, sous la tutelle des circonscriptions scolaires qui restent gestionnaires de leur crédit.

Le Personnel Enseignant est rémunéré par le budget général de l'Etat, le budget provincial pour les ex-VSN<sup>40</sup>, par le budget des CISCO ou par le budget des collectivités ou par les associations des parents d'élèves pour les vacataires ou suppléants recrutés pour pallier l'insuffisance des enseignants en classe.

Le personnel non enseignant est surtout présent dans les services administratifs des collèges et des lycées. Certaines écoles primaires urbaines ou quelques écoles d'application rurales bénéficient de la présence de personnels de service (gardien, homme de peine, femme de ménage) ou administratifs (surveillant, secrétaire).

---

<sup>39</sup> ZAP : Zone d'Administration pédagogique

<sup>40</sup> VSN : Volontaire du Service National

Les moyens matériels nécessaires au fonctionnement des établissements scolaires proviennent de sources diverses: le budget du MINESEB, de la DIRESEB, de la CISCO et des budgets alloués aux établissements eux-mêmes, de la collectivité territoriale (Fivondronana et commune) ou des parents d'élèves par le biais des cotisations à la coopérative scolaire. Malgré le nombre assez important des ressources, les apports ne sont pas pour autant suffisants pour satisfaire les besoins des établissements scolaires en raison de la faiblesse des moyens des collectivités et des parents d'élèves.

Au cas où les écoles en zones urbaines disposent d'installations d'eau courante et d'électricité, les dépenses de fonctionnement sont supportées en partie par le budget alloué aux établissements ou, à défaut, supportées par la caisse d'entretien de l'école, ou par une subvention financière de la collectivité.

Le financement des investissements ne relève pas d'une source unique. L'Etat, par le biais du MINESEB, les collectivités décentralisées, les associations des parents d'élèves, les ONG, peuvent financer les constructions, les extensions ou les réhabilitations des bâtiments scolaires, l'achat des mobiliers et des matériels didactiques.

Les Directions Inter Régionales et les Circonscriptions Scolaires jouent un rôle important dans la gestion administrative et financière du réseau des écoles. Les Chefs des Circonscriptions Scolaires sont devenus des gestionnaires pleins de leurs crédits à partir de l'exercice budgétaire 1997. Le Chef CISCO est appelé à gérer jusqu'à 6 sections budgétaires, il est le gestionnaire des crédits alloués aux établissements scolaires de sa circonscription.

Des Associations des Parents d'Elèves (APE) existent dans toutes les écoles primaires, dans tous les CEG et les Lycées. Le Partenariat pour le Développement des Ecoles Primaires Publiques (PADEPP), une instance qui assure la gestion administrative et financière de l'école, a été instituée et mise en place dès l'exercice 2000. Le PADEPP intègre les APE, les collectivités et aussi d'autres partenaires potentiels et joue une rôle d'interlocuteur représentant l'école vis-à-vis de l'administration de l'Etat, un rôle d'animateur de la vie scolaire avec l'organisation des activités culturelles, sportives ou de loisirs, et aussi un rôle de gestion financière et matérielle des établissements.

Les associations de parents d'élèves collectent auprès des parents des cotisations qui peuvent être assimilées à des droits d'inscription ou à des contributions sous formes de frais

généraux. Les participations servent, soit pour le fonctionnement de l'établissement, soit en entretien et maintenance, soit en investissement pour l'extension de l'école.

La contribution de l'Etat au financement des établissements est inscrite aux Lois des Finances et elle est annuelle. L'enseignement privé représente un cinquième des effectifs des élèves dans le primaire, un peu moins de la moitié dans le secondaire. L'enseignement privé peut être confessionnel (protestant, catholique, anglican, adventiste...) ou laïc. Pour favoriser son développement, l'Etat accorde des subventions aux établissements privés. Lesquelles sont réparties par l'Office National de l'Enseignement Privé et les Directions des Etablissements Privés.

Après avoir présenté le système éducatif à Madagascar, nous développerons dans ce second chapitre les différentes actions entreprises en matière d'éducation.

## CHAP 2 Les actions entreprises en matière d'éducation

Les actions déjà entreprises à Madagascar en matière d'éducation sont, entre autres, l'Education Pour Tous et l'éducation des jeunes filles.

### **Section 1 L'éducation pour tous**

Dans le temps présent, l'objectif est « L'Education Pour Tous » (EPT), ce qui nécessite des efforts complémentaires assez importants non seulement de la part du gouvernement mais surtout pour l'ensemble de la population. L'éducation pour tous doit se traduire par l'accès de tous à l'enseignement, moyennant que les écoles soient créées où il en faut, moyennant qu'il soit formé les instituteurs nécessaires au fonctionnement de ces écoles.

L'Etat malgache a inscrit parmi les droits sociaux reconnus à ses citoyens celui afférent à l'éducation, considérée comme l'une des priorités nationales absolues. La loi Constitutionnelle n° 98-001 du 08 avril 1998 portant révision de la Constitution, stipule en son article 17 que « l'Etat organise l'exercice des droits qui garantissent pour l'individu l'intégrité et la dignité de sa personne, son plein épanouissement physique, intellectuel et moral. » Ainsi, conformément aux droits et devoirs économiques, sociaux et culturels énoncés dans la Constitution, et aux engagements internationaux du peuple malgache, toute personne, enfant, adolescent, et adulte a le droit à l'éducation, à l'enseignement et à la formation. Il est

également prévu que l'Etat organise un enseignement public, gratuit et accessible à tous, et que l'enseignement primaire est obligatoire pour tous (Art.24).

Au niveau international, Madagascar a ratifié les engagements liés à l'EPT. En effet, Madagascar a participé à la Conférence Mondiale sur l'EPT qui s'est tenue à Jomtien, Thaïlande, en 1990. A l'issue de l'évaluation faite lors du Forum de Dakar d'Août 2000, il a été toutefois constaté que les objectifs adoptés à Jomtien n'ont pas été atteints. Ainsi, les pays dont Madagascar ont pris une décision d'élargir leur vision de l'Education de base.

Madagascar a adhéré aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés lors du sommet du millénaire tenu à New York en septembre 2000.

Le DSRP<sup>41</sup> qui a succédé au DCPE<sup>42</sup> inscrit l'éducation, d'une part, comme un secteur clé dans la stratégie de réduction de la pauvreté qui est menée par le gouvernement. En outre, le développement de l'éducation figure parmi les programmes devant contribuer à la promotion d'un développement rapide et durable pour réduire de moitié en dix ans le taux de pauvreté, d'autre part. Il fixe deux objectifs globaux pour le secteur de l'éducation :

- 1 : Assurer l'éducation fondamentale « Education pour Tous » à tous les Malgaches, et préparer et valoriser les ressources humaines du pays ;
- 2 : Assurer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux.

En définitive, les réformes du système éducatif malgache ne peuvent pas se dissocier de son environnement global tant national qu'international devenu de plus en plus ouvert et concurrentiel. La mondialisation et l'évolution technologique constituent des facteurs déterminant les grandes orientations des politiques et programmes d'éducation et de formation du Gouvernement.

Par ailleurs, le Gouvernement affirme sa détermination de faire de l'« Éducation Pour Tous » une de ses priorités majeures en vue notamment de l'amélioration qualitative et de l'universalisation du 1er cycle fondamental. Cette priorité comprend à la fois une accélération de l'accès à l'enseignement fondamental, un achèvement universel du 1er cycle fondamental et une maîtrise des flux au niveau de l'enseignement secondaire. Les principes suivants sous-tendent cette réforme :

---

<sup>41</sup> DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté

<sup>42</sup> DCPE : Document Cadre de Politique Economique

- Mettre en place une politique de l'éducation préscolaire susceptible de corriger les inégalités d'accès à l'enseignement fondamental ;
- Réduire le taux de redoublement et d'abandon dans le 1er cycle de l'enseignement fondamental, et faire en sorte que tous les Malgaches terminent ce cycle en améliorant sa qualité ;
- Construire et équiper les écoles rurales pour assurer l'égalité d'accès à l'éducation ;
- Mettre en place un enseignement fondamental de qualité de 9 ans avec une maîtrise de flux ;
- Assurer un enseignement et une formation professionnelle de qualité à tous les niveaux et en fonction des besoins du développement économique, social et culturel du pays ;
- Structurer des actions d'alphabétisation et de formation professionnelle des adultes et des groupes à risques.

La priorité de l'investissement éducatif donnée au 1er cycle fondamental s'inscrit dans la perspective du développement économique :

- le secteur traditionnel (agricole et informel) employant la grande majorité des actifs pourra ainsi se développer sur la base d'un enseignement de 1er cycle fondamental universel de bonne qualité renforcée par une formation technique et professionnelle de base ;
- le secteur moderne, plus limité en effectif employé, pourra bénéficier des compétences produites par l'enseignement secondaire, l'enseignement professionnel et technique, et l'enseignement supérieur.

## **Section 2 L'éducation des jeunes filles**

Les jugements portés sur la scolarisation des fillettes malgaches sont souvent controversés. Pour certains, elles seraient l'objet de discrimination, pour d'autres, pas. Quelle est donc la situation actuelle qui prévaut à Madagascar ? Les petites filles malgaches sont-elles exclues du processus d'instruction, comme cela est malheureusement le cas dans de nombreux pays en développement ? Dans une première sous-section, l'instruction donnée aux petites et jeunes filles à Madagascar sera développée, tandis qu'une deuxième sous-section montrera la réalité de la vie des jeunes filles dans la vie courante.

#### *A. L'instruction des jeunes filles à Madagascar*

On entend souvent dire à Madagascar, qu'il n'y a pas de disparité de genre, notamment en matière d'éducation. Il est vrai que le début du développement de l'instruction formelle dans le pays, en 1820, les filles ne furent pas exclues des opportunités éducatives. Mais pendant de nombreuses décennies, l'enseignement qui leur était prodigué se constituait essentiellement de cours ménagers et de bonne conduite. L'accès des jeunes malgaches en général, et des jeunes filles en particulier, aux études secondaires « général » connut un réel essor au moment de l'Indépendance, en 1960. La démocratisation de l'enseignement qui suivit, à partir de 1978, permit de satisfaire, en partie, les besoins en éducation primaire et secondaire du pays. Filles comme garçons profitèrent de ce processus.

Mais le système éducatif n'a pas échappé à la profonde crise qui touche le pays depuis le début des années 80. Il a particulièrement souffert des restrictions budgétaires gouvernementales imposées, et de la baisse sans précédent du pouvoir d'achat des ménages.

En matière de scolarisation, les vrais centres de décision sont les cellules familiales. Or, il existe un certain nombre de contraintes qui peuvent limiter l'investissement des parents dans l'éducation de leurs enfants, notamment cette baisse du pouvoir d'achat des ménages. C'est dans les ménages les moins bien pourvus que les taux de non-scolarisation sont les plus élevés. Mais la petite fille, qu'elle soit issue d'un milieu modeste ou bien pourvu, ne semble pas être sacrifiée au profit des garçonnets de son âge. L'environnement familial pèse aussi sur la non-scolarisation de l'enfant. Le niveau d'éducation des parents, en particulier la mère, joue un rôle dans la décision d'envoyer ou non l'enfant à l'école : plus il est élevé, plus les chances des enfants d'être scolarisés le sont également.

A cette non-scolarisation vient s'ajouter un autre problème, tout aussi préoccupant : celui de la déscolarisation d'un bon nombre d'enfants. On note ainsi que près de 25% des 11-14 ans ont déjà quitté l'école. Ce chiffre atteint des proportions alarmantes chez les 15-19 ans, qui dans 58% des cas ne sont plus scolarisés. Les filles ne sont aucunement plus touchées que les garçons par ce phénomène, mais elles sont plus sujettes à interrompre précocement leurs études au-delà de 11 ans, lorsqu'elles résident en zones urbaines. Elles sont ainsi, 19,6%

âgées entre 11 et 14 ans, à ne plus aller à l'école, alors que la proportion de jeunes garçons, d'âge identique, se trouvant dans la même situation, se chiffre à 12,4%<sup>43</sup>.

La situation n'est cependant pas homogène d'un faritany à l'autre. Dans les régions des Hautes Terres (Antananarivo et Fianarantsoa), les risques de sorties du système scolaire sont plus élevés au fur et à mesure que la fille grandit. La situation est inverse dans les régions côtières. Il est bon de souligner qu'en la matière, le traitement est beaucoup plus équitable entre garçons et filles en milieu rural qu'en milieu urbain. D'une manière générale, ce sont les jeunes filles issues des foyers urbains les plus riches qui sont le plus affectées (relativement par rapport aux garçons du même groupe) par la déscolarisation.

En ce qui concerne l'obtention des diplômes sanctionnant la fin d'un cycle, voici quelques informations.

- Pour l'obtention du CEPE, sur l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus, ayant été au moins à l'école primaire, 30,3% ont obtenu le diplôme. Les femmes sont relativement moins nombreuses à détenir ce diplôme que les hommes : respectivement 29% et 31%<sup>44</sup>.

- Pour les diplômes du secondaire (BEPC, Baccalauréat), si l'on s'intéresse à la population ayant été au secondaire (et âgée de 20 ans et plus), on note que près de 47% de ces personnes ont quitté le collège et le lycée muni d'un diplôme (29% avec le BEPC et 13% avec le Baccalauréat). Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (60%) qu'en milieu rural (37%). Globalement, les femmes sont plus sujettes à quitter le système scolaire secondaire sans aucun diplôme : elles sont 57% dans ce cas contre 50% des hommes. Les filles d'aujourd'hui (âgées entre 19 et 29 ans) sont aussi nombreuses que les garçons à pousser leurs études jusqu'en terminale et donc à détenir des diplômes élevés<sup>45</sup>.

- Dans le supérieur, la proportion de diplômés est relativement faible si l'on prend en compte l'ensemble de la population ayant au moins été à l'école et âgée de plus de 24 ans : elle s'élève à 1,8%. Les femmes restent, dans l'ensemble, moins diplômées que leurs camarades masculins, en particulier en zones rurales. Par contre, parmi les jeunes de 25-29

---

<sup>43</sup> COURY D., octobre 1998 - *L'éducation formelle des filles et des femmes à Madagascar : un état des lieux à partir de l'EPM*

<sup>44</sup> Op. cit.

<sup>45</sup> Op. cit.

ans, un tiers des femmes sont diplômées contre un quart seulement des hommes du même âge<sup>46</sup>.

D'après les résultats obtenus d'après une étude de l'UNICEF/MINESEB<sup>47</sup> en 1998, les filles malgaches présentent, aujourd'hui, un accès à l'instruction identique à celui des garçons. Leur parcours scolaire est, par ailleurs, similaire à celui de leurs camarades masculins. Les inégalités d'hier ont disparu et le développement de l'éducation a profité aux deux genres. Les divergences les plus flagrantes de nos jours sont d'ordre géographique ou encore socio-économique, mais pas sexuelles.

Si telle est l'instruction dispensée aux jeunes filles à Madagascar, qu'en est-il exactement dans la vie courante de tous les jours ?

### **B. Réalité de la vie des jeunes filles**

L'Homme comme chef de famille, tête de l'organisation domestique, comme bailleur de fonds pour la maisonnée. La Femme comme "fanaka malemy", gardienne du foyer, ménagère ... Voilà qui relève peut-être du mythe ou du folklore ... Mais certains archétypes ont la vie longue. S'il n'est nul besoin d'être scientifique pour accepter l'existence de différences biologiques, anatomiques et psychologiques entre les genres, ces différences sont-elles propres à justifier une discrimination sexuelle dans les sphères de la vie active, professionnelle et dans le partage des rôles sociaux ? Rien n'est moins sûr et le sensible débat sur le fondement de l'égalité ne doit pas écarter sa raison d'être, à savoir son enjeu pratique : le développement humain durable.

C'est pourquoi, lors du dernier Sommet du Millénaire qui s'est tenu à New York en septembre 2000, les chefs d'États se sont prononcés pour la promotion de l'autonomisation des femmes, par le biais, notamment, de l'élimination des inégalités entre garçons et filles dans l'enseignement. Car cette égalité constitue un facteur nécessaire et déterminant pour le développement.

D'une part, sans méconnaître les contextes sociaux, historiques et culturels variant d'un Etat à l'autre, il est naturel qu'hommes et femmes jouissent d'une égalité en tant qu'être humain. Etres humains auxquels sont reconnus, sans distinction, la dignité, une pareille

---

<sup>46</sup> COURY D., octobre 1998 - *L'éducation formelle des filles et des femmes à Madagascar : un état des lieux à partir de l'EPM*

<sup>47</sup> MINESEB : Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base

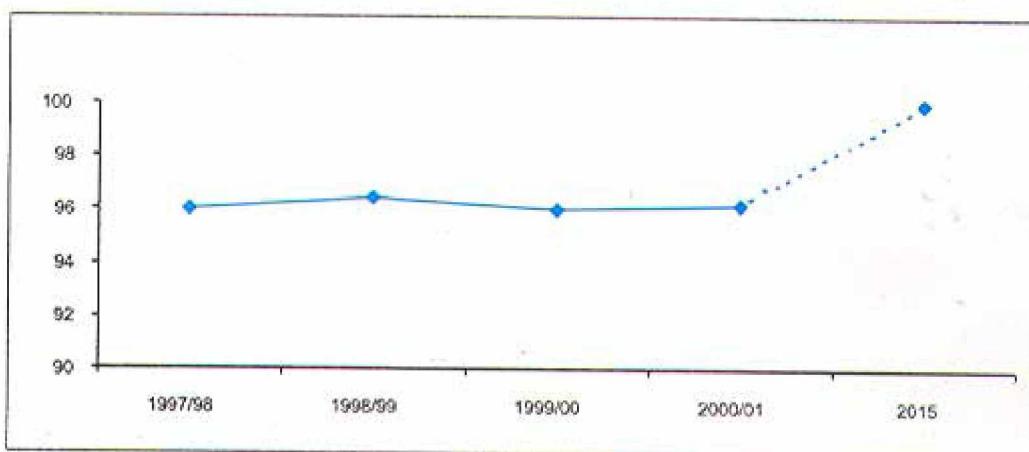
dignité qui fonde le droit à l'égalité. D'autre part, cette égalité est proclamée, protégée et sanctionnée par des Conventions internationales contraignantes (Charte Internationale des Droits de l'Homme, Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, Conventions relatives aux Droits de la Femme et de l'Enfant...) et la plupart des Constitutions nationales (cf. Constitution Malgache - Préambule, Article 8 et Article 28),

« Eliminer les disparités entre sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici 2015 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ». Pour ce qui est de la réalisation effective de ce principe égalitaire, deux facteurs déterminants se dégagent: le stade d'évolution -matérielle, culturelle, sociale- de la société et la volonté politique de concrétiser ce droit. Les us et coutumes évoluent en principe avec le contexte social. Cependant, il existe une interaction entre ceux-ci et la législation, puisque les mœurs influencent la politique et la loi, tandis que ces dernières régissent les mœurs. Mais, avant toute mise en pratique, il faut que le principe même d'égalité soit acquis : égalité des chances et égalité des résultats pour tout individu, homme ou femme.

Si la non discrimination entre homme et femme est considérée comme un droit de l'Homme, inné, absolu et inaliénable, alors tant au départ, qu'à l'arrivée, elle doit être effective. Et si la société n'arrive pas à assurer cette égalité, le législateur et le gouvernement doivent prendre le relais au nom des principes universels que sont la démocratie et la dignité humaine, équitablement partagée entre les hommes quel que soit leur sexe.

L'égalité de départ ou égalité des chances sous-entend une équivalente ouverture à la scolarité et une pareille acceptation dans la cellule familiale et la sphère sociale. Les petites filles comme leurs compagnons de sexe opposé doivent avoir accès à l'éducation et à l'instruction au même titre. Ainsi, les enfants, quel que soit leur sexe, partent sur un pied d'égalité et, en fonction de leurs capacités et mérites, entreront dans la vie adulte avec la liberté de préférer telle ou telle voie. Il faut avouer que l'égalité est relativement accomplie à Madagascar. C'est plutôt entre ville et campagne que les écarts se marquent du fait que les études poussées restent le privilège des citadines.

## Evolution du Ratio Filles/Garçons dans le primaire



Sources : Tableau de Bord Social - Secteur Education - Septembre 2002 - MINESEB/PNUD

Ce que nous avons choisi de nommer l'égalité des résultats se situe sur un autre plan. Il ne s'agit plus d'offrir des possibilités identiques sans égard au sexe, mais des traitements identiques dans des situations comparables. Ainsi, pour fournir le même travail, si les compétences et les titres sont les mêmes, la rémunération doit l'être également, que le prestataire de service soit homme ou femme.

Pareillement, lors d'un divorce pour cause déterminée, l'adultère est une faute grave et cause un divorce de même poids que le fautif soit l'époux ou l'épouse... Nombreux sont les exemples possibles mais c'est particulièrement dans le domaine de l'emploi que les discriminations sont les plus fréquentes. Si on se réfère aux statistiques, d'énormes différences persistent.

L'occupation de postes de décision et de responsabilité dans la vie publique reste marginale pour les femmes malgaches. Cela dit, les femmes commencent à accéder à des fonctions de décision et n'occupent plus seulement des postes de simple exécution. En effet, 31,4 % des cadres supérieurs sont, actuellement, des femmes. Là encore, si la société civile échoue dans sa fonction de normalisation des comportements, c'est aux dirigeants de revêtir leur fonction coercitive pour assurer l'égalité. Des efforts législatifs ont d'ailleurs débuté en ce sens dans le courant des années 90. Après la signature en 1989 de la Convention Internationale sur les Droits de la Femme, il y eut en 1990 une nouvelle loi sur l'égalité des

genres pour ce qui concerne le divorce et le veuvage et plus récemment en 1996 la loi prônant statut des militaires autorisent enfin les femmes à entrer dans la carrière militaire. Cela dit, c'est souvent l'application plus que la législation en soi qui pose problème à Madagascar.

## PARTIE 3 ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

La lutte contre la pauvreté nécessite des évaluations en matière de politiques éducatives, objet de notre étude, afin de constater les réalités et de définir les recommandations d'action et d'orientation politique dans le futur. Afin de mieux appréhender cette analyse, nous essaierons de montrer les exécutions et les résultats constatés pendant et après la période de mise en œuvre des politiques. Ensuite, nous tenterons d'en sortir les points forts et les points faibles du système éducatif malagasy.

### CHAP 1 Evaluation des résultats des politiques éducatives

#### *Section 1 Pendant le régime socialiste*

La réalisation de la politique éducative socialiste arrive avec l'avènement du Président Didier Ratsiraka au pouvoir en 1975. On assiste alors à des réformes de grande envergure au niveau de l'éducation. L'Etat s'est fixé comme objectif de doter chacun des fokontany (11.000 en 1975) d'au moins une école primaire de base, de chaque firaisansa (au nombre de 1400) d'une école secondaire et de chaque fivondronana (au nombre de 111) d'un lycée et de chaque faritany (au nombre de 6) d'une université. En outre, la réorientation du contenu des programmes scolaires et le choix du malgache comme langue de base de l'enseignement devait répondre au souci de rompre avec le système de la période néocoloniale. En dehors de sa valeur symbolique, cette réforme devait aussi rendre l'école plus accessible à l'ensemble de la population, d'une part en évitant que la maîtrise du français puisse constituer un obstacle à la réussite scolaire, et d'autre part en rapprochant l'enseignement de la réalité économique, culturelle et sociale du pays.

Les mesures sous la Deuxième République ont eu le mérite de permettre un taux élevé de scolarisation primaire. En effet, en 1970, le taux brut d'inscription est passé de 81% à 130% en 1980. Il est ensuite descendu à 120% en 1985. A titre de rappel, ce taux brut est passé de 47% en 1962 à 75% en 1979.<sup>48</sup> Il faut noter que de nombreuses écoles publiques ont

---

<sup>48</sup> RAZAFINDRAVONINA J., RANDRETSIA I. et GLICK P., 2002 - *Pauvreté, dépenses d'éducation et de santé : cas de Madagascar et de Tanzanie*, CEDE, p. 29

effectivement été ouvertes dans toute l'île mais les ressources nécessaires au fonctionnement d'un tel dispositif étaient insuffisantes (charges salariales, frais de fonctionnement...).

Le choix du malgache comme langue de base de l'enseignement donc la malgachisation conduite dans une certaine précipitation à dû se faire en l'absence de manuel scolaire et sans que les enseignants ne soient formés de façon adéquate pour la mener à bien. Les résultats en termes de couverture scolaire ou d'identité nationale retrouvée ont été obtenus au détriment de la qualité de l'enseignement.

Si l'on s'intéresse aux infrastructures scolaires, on peut s'interroger sur le caractère fonctionnel ou non des écoles recensées par le ministère. Près d'un tiers des établissements primaires publics sont déclarés fermés parce qu'aucun enseignant n'y a été affecté. Le nombre d'écoles fonctionnant effectivement est sans doute nettement plus faible compte tenu du fait que la circulation des informations est loin d'être parfaite et que certains enseignants refusent de rejoindre leur lieu d'affectation en milieu rural ou s'absentent régulièrement de leur poste pour s'adonner à d'autres occupations plus lucratives. En outre, les ressources humaines sont très inégalement réparties. Le ratio nombre d'élèves par enseignant cache de fortes disparités.<sup>49</sup>

Cette malgachisation (en plus de la démocratisation et la décentralisation) de l'enseignement a eu comme résultat la multiplication des écoles, surtout primaires, et une forte augmentation du taux de scolarisation jusqu'en 1986. Cependant, ce développement quantitatif s'est accompagné d'une dégradation de la qualité de l'enseignement car la croissance n'a pas été maîtrisée. Bref, les nouvelles écoles étaient dépourvues d'enseignants formés ou n'avaient pas d'enseignants du tout. Le matériel pédagogique était inexistant ou était en nombre insuffisant et les programmes n'étaient pas élaborés de façon rationnelle.

La dégradation de la qualité qui a résulté de l'accroissement non maîtrisé, conjugué avec les problèmes économiques a, par la suite, entraîné une augmentation du taux de rétention scolaire. L'école ne correspondait plus à ce que les parents et par extension le pays attendait d'elle. Son efficacité interne et externe baissait rapidement.

On peut dire que cette politique de l'Etat, volontariste et ambitieuse aurait pu apporter son fruit à la population malagasy si l'Etat a su analyser la cohérence et la portée de cette politique à l'avance.

---

<sup>49</sup> Enquête d'évaluation de l'enseignement à Madagascar, 1984

## ***Section 2 De l'ajustement structurel au DSRP***

Le système éducatif malgache est en grande difficulté depuis des années. En effet, il souffre depuis de longues années de la double pression d'un pouvoir d'achat des ménages en régression de 45% depuis l'indépendance et d'un déséquilibre persistant des finances publiques.

La crise du système n'est pas seulement un problème quantitatif, affectant les taux d'inscription, elle touche aussi durement la qualité de l'enseignement dispensé. A Madagascar, les taux de redoublement et de déperdition sont élevés par rapport au standard des autres pays, tout particulièrement au niveau du primaire. En effet, elle n'a pas su garder une grande partie de ses élèves jusqu'à la fin et une autre partie plus importante subit d'innombrables échecs (redoublements) avant d'y sortir. Bref, l'environnement interne de ce secteur éducatif malgache est inconfortable pour tous ces usagers.

Du point de vue quantité, en 1994, le nombre des écoles primaires est de 13.266 dont 10.591 dans le secteur public. 20% de ces écoles primaires publiques ont fermé leurs portes à cause de l'insécurité, des destructions des bâtiments par les cyclones et du non remplacement des instituteurs affectés. En 2001/2002, on estimait 16.643 écoles fonctionnelles, soit 3.377 écoles de plus en 8 ans et le nombre d'écoles primaires publiques était estimé à 12.934 soit 77, 71% de l'ensemble (Source : INSTAT/DSM EPM, 2002).

La distribution des écoles primaires (secteurs publics ou privés) par province correspond à peu près à celle du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés. Le nombre élevé d'écoles primaires publiques reflète la volonté affichée par le Gouvernement de doter chaque Fokontany d'une école. Cependant, au fil des années, beaucoup des infrastructures scolaires sont restées inutilisées pour diverses raisons. En 1998, on a recensé la fermeture de 3.000 écoles dont presque 40% se trouvent à Fianarantsoa. Dans le primaire, l'effectif des élèves est en progression continue à partir de 1990, environ 8% par an en moyenne.

En 1994, le nombre des élèves est de 1.511.863, alors qu'en 2001, l'estimation était de 2.418.462 élèves dans les écoles primaires. Cette forte expansion serait due à l'opération « filet de sécurité » et l'idée « kit scolaire » en matière de fournitures scolaires et aux résultats des projets préconisant l'approche communautaire. Environ 21,6% des élèves du primaire fréquentent des établissements privés en 2001 au niveau national (Source : INSTAT / DSM / EPM, 2002). L'augmentation explosive des effectifs des élèves a placé Madagascar parmi les

quelques pays à faibles revenus qui ont fait des progrès tout à fait remarquables en matière de scolarisation de base.

Concernant les enseignants de base, en 1998, Madagascar compte 42.678 enseignants. En 2000, le nombre des enseignants en classe est de 49.411. Ceux qui travaillent dans les établissements publics sont au nombre de 33.863 contre 15.543 dans les établissements privés.<sup>50</sup> Le ratio élèves/enseignant est en progression continue dans le public et il reste constamment supérieur à celui du privé. Dans le secteur public, le taux d'encadrement moyen des écoles rurales excède celui des écoles urbaines. Ce qui signifie que les écoles rurales ont une dotation en enseignant encore plus inadéquate que les écoles urbaines. Les données par province montrent que les écoles rurales des provinces d'Antsiranana et de Toamasina ont des rapports élèves/enseignant particulièrement élevés, soit 77 et 74 respectivement, rapports certainement supérieurs à ce qu'exige un enseignement de qualité.

Du point de vue qualité, on peut focaliser l'analyse sur l'existence ou non de la qualité au niveau de l'école, concernant les matériels et équipements pédagogiques et les qualités des enseignants, et aussi la qualité au niveau des élèves. Les auxiliaires pédagogiques ont une place importante dans les écoles primaires dans la mesure où ils sont des outils indispensables pour l'enseignant dans l'exercice de ses fonctions. Les informations recueillies au niveau des Ecoles Primaires Publiques font apparaître que bon nombre d'établissements disposent d'un minimum de matériels collectifs usuels comme l'équerre, le compas, la grande règle... Les auxiliaires pédagogiques le plus souvent disponibles sont ceux qui coûtent les moins chers. Ces matériels pour les Ecoles Primaires Publiques proviennent en général de quatre origines : l'Etat représenté par les CISCO, ensuite les ONG et après la coopérative scolaire et enfin la FRAM. Au niveau des établissements privés, ils disposent d'un nombre minimum d'auxiliaires pédagogiques acquis sur le financement propre des établissements. Pour tous les établissements, publics ou privés, on a constaté que les auxiliaires pédagogiques les moins fréquentés sont les globes terrestres et les dictionnaires. Au niveau des salles de classes, 69% seulement des écoles ont un nombre de tables et de bancs suffisant pour satisfaire les besoins de leurs élèves. Un cinquième des enseignants indiquent que les murs de leur classe sont en ciment. Dans 42% des cas, les maîtres doivent partager leur salle de classe avec un autre enseignant pour enseigner un autre groupe d'élèves. Environ 14% des enseignants sont âgés

---

<sup>50</sup> Banque Mondiale, 2002. « Education et Formation à Madagascar », p. 10

de 30 ans tandis que 19% ont plus de 40 ans. Les chefs d'établissement sont légèrement plus âgés, environ 40 ans.

La répartition des enseignants entre les différents établissements mérite une attention toute particulière. Dans un système bien géré, on s'attend à ce que le nombre d'enseignants affectés à une école augmente en fonction du nombre d'élèves qui y sont inscrits. Toutefois, à Madagascar, l'allocation des enseignants aux écoles est loin de respecter ces standards, même si en moyenne il existe bien une relation positive entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants.

Sur le point qualité des élèves, en majorité, l'âge de scolarisation des enfants malagasy est en retard par rapport à celui des pays occidentaux. En plus, les parents malagasy à l'exception de ceux qui ont les moyens d'envoyer leurs enfants dans les écoles privées, ont l'habitude de faire sauter les classes préscolaires à leurs enfants. D'après les statistiques disponibles,<sup>51</sup> le taux de redoublement des enfants malgaches dans le primaire est de 33,8% pendant l'année scolaire 1995/1996, 32,6% en 1996/1997 et 31,6% en 1997/1998. En 1997, ce taux est de 18,9% dans le secteur privé et 37,6% dans le secteur public. Ce qui retrace un niveau intellectuel supérieur dans le privé que dans le public. Le taux de redoublement est annuellement supérieur chez les garçons par rapport aux filles (30,8% chez les filles en 1997/1998 contre 32,1% chez les garçons) bien que les filles soient moins nombreuses.

L'évaluation du système éducatif nous amène à analyser les points forts et les points faibles du système éducatif malgache. Une analyse des résultats s'avère nécessaire avant de pouvoir proposer le système d'enseignement que l'on peut donner aux jeunes de Madagascar.

### ***Section 3 Analyse des résultats***

Il existe certains points forts tels que le dynamisme des associations des parents d'élèves ou l'existence de structures qui couvrent le territoire malgache. Mais le système souffre encore d'une situation inacceptable comme l'insuffisance ou le délabrement des infrastructures, la mauvaise répartition du personnel enseignant et l'absence de matériel didactique adéquat.

---

<sup>51</sup> Deuxième rapport sur le développement humain à Madagascar, PNUD/INSTAT, 1999

#### **A. Les points forts du système éducatif malgache**

Le système éducatif malgache présente des points forts. En effet, l'enseignement primaire et secondaire montrent l'existence d'une structure fonctionnelle et qui recouvre la totalité du territoire national. Le dynamisme des parents d'élèves montre l'importance de la participation communautaire dans l'enseignement primaire.

Madagascar est un pays unique au monde avec une seule langue nationale : le malgache, parlée et comprise dans tout le pays. En outre, le Ministère de l'Education Nationale a élaboré un programme national servant de référence pour les actions à entreprendre. Sur le plan éducationnel, le changement de gouvernement, des structures, de ministres chargés de l'éducation n'ont pas affecté le programme national d'éducation élaboré auparavant. On assiste alors à un début d'assainissement et une volonté pour le redressement, pour cette volonté de changement en profondeur. La participation active et aussi l'intérêt que portent les bailleurs de fonds pour le système éducatif malgache, contribuent à la promotion et à l'amélioration de l'enseignement primaire.

L'orientation générale du Système d' Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar, tend vers la mise en place de façon progressive d'une éducation fondamentale de 10 ans.

Pendant l'année scolaire 2002-2003, des actions ont été entreprises en vue d'accélérer l'accès des élèves à l'école, et d'améliorer la rétention et l'apprentissage. Elles ont abouti à des réalisations plus importantes par rapport aux prévisions. Les principales actions menées sont :

- Le renforcement des appuis alloués aux familles pour inciter la demande scolaire, se traduisant par la prise en charge de la totalité des droits d'inscription dans les écoles publiques et la contribution dans les écoles privées : distribution de kit scolaire; aide en fournitures scolaires pour des élèves issus de familles nécessiteuses ; dotation de caisse cantine aux FAF<sup>52</sup> pour les élèves inscrits dans les écoles publiques implantées dans des zones nécessiteuses ;
- Le renforcement des appuis alloués aux écoles privées par une augmentation progressive de la subvention moyenne par élève par an ;

---

<sup>52</sup> FAF: Fiarahana miombona Antoka ho an'ny Fampandrosoana ny sekoly

- Le renforcement des intrants pédagogiques pour améliorer la qualité de l'apprentissage et la performance du système (réimpression et redistribution des manuels scolaires ; la mise en place d'un dispositif de formation continue accompagné d'une réorganisation du calendrier scolaire en bimestre, et révision progressive des curricula par l'introduction de l'approche par les compétences) ;
- Le renforcement des capacités de management et de pilotage du système par l'amélioration du système d'information pour un dispositif de suivi-évaluation efficace.
- La réduction du nombre d'enseignants FRAM tout en augmentant le nombre des fonctionnaires. Malgré les efforts déployés dans le sens de cette réduction, les résultats obtenus n'ont pas été conformes aux attentes. En effet, l'effectif des enseignants FRAM a fortement augmenté, suite à l'amélioration des conditions des enseignants par l'Etat et surtout en raison de leur attente de devenir plus tard des fonctionnaires.
- La réduction du taux de redoublement élevé par : la mise en place du nouveau système de cours de 7 années d'études du 1er cycle de l'enseignement fondamental ; l'introduction de l'approche par les compétences ; et la publication des notes circulaires pour les enseignants.

Ces mesures prises ont eu comme conséquence l'amélioration des indicateurs de résultats tels que le taux net de scolarisation et le taux d'achèvement. Quant au taux de redoublement, aucune réduction n'a pu être obtenue.

Devant l'incapacité du système d'alors d'assurer l'adéquation entre les formations et l'emploi, et en vue de doter le pays d'un enseignement technique et professionnel efficace, le gouvernement engagea de profondes réformes de structures. La Formation technique et Professionnelle avait pour vocation d'être le passage entre l'enseignement général et le monde du travail. Dans le cadre du projet PREFTEC<sup>53</sup>, les principales activités entreprises sont focalisées dans trois domaines, à savoir : infrastructures, équipements et valorisation des ressources humaines.

Les traits caractéristiques de l'ETFP<sup>54</sup> sont :

- Formation technique et professionnelle assurée par deux types d'établissement : CFP<sup>55</sup> et LTP<sup>56</sup> ;

---

<sup>53</sup> PREFTEC : Projet de Renforcement de la Formation Technique et Professionnelle

<sup>54</sup> ETP : Enseignement Technique et Formation Professionnelle

- Forte participation de l'enseignement privé ;
- Forte disparité du genre ;
- Faible taux d'efficacité interne ;
- Personnel Administratif et Technique (PAT) en surnombre ;
- Mauvaise qualité de services.

Concernant l'orientation générale du Système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar, le MENRS<sup>57</sup> est chargé de développer des Formations Professionnelles répondant aux besoins de l'économie nationale et internationale.

Conformément aux directives du DSRP, la FTP<sup>58</sup> vise à faire acquérir les compétences spécifiques à une profession. Elle est considérée comme un instrument de développement adapté aux besoins économiques du pays.

C'est ainsi qu'ont été créées les six Centres Universitaires Régionaux (CUR) au niveau des chefs-lieux des Faritany. L'Université était alors composée de ces six CUR.

Les objectifs fixés sont la diversification du système, la rationalisation de la gestion des ressources humaines, le renforcement du système d'évaluation et le développement du plan de formation.

Malgré ces points forts, le système éducatif malgache présente des points faibles.

## ***B. Les points faibles du système éducatif malgache***

Les points faibles de ce système éducatif seront présentés au niveau de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur.

### **I. Au niveau de l'enseignement primaire**

Depuis l'Indépendance, des efforts ont été déployés pour mieux adapter le système éducatif au nouveau contexte et permettre à tout enfant d'accéder à l'instruction. Trois grands principes directeurs ont été ainsi définis, à savoir : la malgachisation, la démocratisation, et la décentralisation.

<sup>55</sup> CFP : Le Centre de Formation Professionnelle

<sup>56</sup> LTP : Lycée Technique Professionnel

<sup>57</sup> MENRS : Ministère de l'Éducation nationale et de la recherche scientifique

<sup>58</sup> FTP : Formation Technique et professionnelle

La mise en application de ces principes a eu comme résultat la multiplication des écoles, surtout primaires, et une forte augmentation du taux de scolarisation jusqu'en 1986.

Cependant, ce développement quantitatif s'est accompagné d'une dégradation de la qualité de l'enseignement : nouvelles écoles non pourvues d'enseignants formés et de matériels pédagogiques en nombre suffisant, programmes non élaborés de façon rationnelle.

L'orientation du système d'éducation et de formation a réaffirmé le droit à l'éducation et à la formation de toute personne enfant, adolescent ou adulte. La restructuration du système éducatif et de formation l'universalisation de l'enseignement primaire constitue la principale priorité du système éducatif malgache.

Malgré un ratio maître-élève de 1/38, la qualité de l'enseignement est loin d'être satisfaisante. Les taux de redoublement sont élevés : 36% dans le primaire. Dans les classes de 11ème et 9ème, les taux de redoublement sont alarmants. De ce fait, le taux de survie scolaire est très bas : sur 1000 élèves entrés à l'école primaire en 1987, 275 seulement ont atteint la classe terminale du primaire T5 en 1991, soit près de 30%<sup>59</sup>.

La performance du système est très faible, ce qui se traduit par les indicateurs suivants :

- taux de survie peu élevé, particulièrement pour les enfants issus des familles pauvres ; redoublements trop fréquents et le niveau d'apprentissage faible ;
- taux de rétention faibles ;
- utilisation inappropriée de la formule multigrade ;
- pratiques pédagogiques insuffisamment régulées et de grandes disparités dans les taux de rétention.

Pendant la période 2000-2001, les faits particuliers marquant la situation de l'enseignement primaire sont, notamment, les suivants :

- Faibles indicateurs de performance ;
- Mauvaises conditions d'enseignement ;
- Écoles à cycle incomplet en majorité ;
- Mauvaise gestion au niveau administratif, au niveau des moyens et au niveau des ressources humaines ;

---

<sup>59</sup> BANQUE MONDIALE, Janvier 2001 - *Education et formation à Madagascar : vers une Politique Nouvelle pour la Croissance Économique et la Réduction de la Pauvreté*

- Inefficacité du management du système éducatif ;
- Une demande sociale d'école en déclin ;
- Une forte présence de l'enseignement privé ;
- Une participation limitée des acteurs locaux et ineffectivité des PADDEP<sup>60</sup> remplacés par le FAF afin de redynamiser le partenariat avec les communautés locales.

## II. Au niveau de l'enseignement secondaire

La qualité de l'enseignement secondaire est encore déficiente malgré un ratio maître-élève de 1/38. En effet, le taux de redoublement est élevé, avoisinant 20%. Le taux de survie est très bas : seuls 30 % des élèves ont atteint la classe terminale en 1991<sup>61</sup>. L'insuffisance du budget alloué au fonctionnement de l'éducation entraîne l'insuffisance d'enseignants dans certaines zones. Comme palliatif, les parents d'élèves prennent en charge les enseignants soit en cotisant, soit en apportant des contributions en nature.

Le pourcentage de la déperdition scolaire ne cesse d'augmenter. Les 70% des élèves ont abandonnés en cours de route et gonfle le nombre de chômeurs. Les forces productives qualifiées sont très insuffisantes. Ces 70% sont devenus une charge pour les ménages urbains et ruraux.

Les faits marquants se résument comme suit :

- une augmentation symbolique des effectifs du premier cycle secondaire;
- une diminution nette des effectifs du second cycle.

L'enseignement secondaire général du 1er cycle a été caractérisé par un certain nombre de faits marquants dont notamment les suivants :

- Un faible taux de transition des écoles primaires vers les collèges ;
- Une insuffisance des capacités d'accueil des collèges ;
- Des conditions d'enseignement difficiles ;
- Mauvaise répartition surtout entre les grands centres urbains et les autres centres et insuffisance des enseignants ;

---

<sup>60</sup> PADDEP : Partenariat pour le Développement de l'Ecole Primaire Publique

<sup>61</sup> BANQUE MONDIALE, Janvier 2001 - *Education et formation à Madagascar : vers une Politique Nouvelle pour la Croissance Économique et la Réduction de la Pauvreté*

- Faibles indicateurs de performance (fort taux de redoublement des élèves, faible taux de survie et le faible taux de diplômés) qui tendent à s'aggraver au fur et à mesure que l'on avance dans les zones reculées ;
- Forte présence de l'enseignement privé.

L'enseignement secondaire général du 2nd cycle est marqué par un certain nombre de faits caractéristiques qui méritent d'être repérés comme suit :

- Faibles indicateurs de performance ;
- Mauvaise condition d'enseignement en particulier dans les lycées ruraux et de petite taille ;
- Mauvaise répartition des enseignants créant des disparités au niveau des lycées publics, entre les grands centres urbains et les autres centres, ou entre les grands lycées (où les charges des enseignants de certaines disciplines sont moins lourdes) et les petits lycées (où l'enseignement de certaines disciplines n'est pas suffisamment assuré et même non assuré) ;
- Forte participation de l'enseignement privé.

Les problèmes présentés ci-après caractérisent les établissements d'enseignement technique et professionnel publics :

- Système de gestion démesuré et donc coûteux ;
- Faible demande et rendements médiocres (taux d'entrée faible ; taux d'abandon élevé ; taux de survie faible) ;
- Carte scolaire trop fragmentée.

### *III. Au niveau de l'enseignement supérieur*

Concernant l'enseignement supérieur, ces faiblesses peuvent être constatées au niveau des étudiants et au niveau des enseignants-chercheurs.

La situation des étudiants est caractérisée par un certain nombre de faits saillants :

- Diminution de l'effectif des étudiants en raison des mesures d'assainissement entreprises depuis 1990-1991 ;
- Enseignement supérieur perçu par les étudiants comme discriminatoire au profit des nantis ;

- Tendance vers la démocratisation des aides sociales au détriment d'une aide en fonction des mérites.
- Carte de formation trop fragmentée et peu spécialisée : enseignement supérieur géographiquement réparti d'une manière déséquilibrée.

Au niveau des enseignants-chercheurs, on constate les faits suivants :

- Vieillissement du corps enseignant posant le problème de la relève ;
- Manque d'enseignants-chercheurs suffisamment qualifiés qui constitue une entrave à l'avancement de l'enseignement supérieur vers l'excellence ;
- Nombre d'heures complémentaires largement supérieur à celui des heures d'enseignement obligatoire ;
- Salaire des enseignants-chercheurs nettement inférieur à celui d'une personne à qualification égale dans le secteur privé ;
- Inexistence de code de déontologie pour les Enseignants-chercheurs et les Chercheurs-enseignants, le PAT<sup>62</sup>, les étudiants et les parents, favorisant la corruption dans les concours administratifs et les examens officiels ;
- Instabilité du système sujet à des aléas politiques rendant quasi-impossibles la capitalisation et la valorisation des expériences passées à chaque changement de gouvernement ou remaniement ministériel ;
- Fuite de compétences des institutions publiques vers les institutions privées.

Il ressort de ces points forts et points faibles du système éducatif malgache qu'il est loin de résorber le chômage. Après la déperdition scolaire qui se situe à plus de 70% des effectifs scolarisables, les forces productives traditionnelles (parents) voient leur rendement diminuer, à cause de l'augmentation des besoins économiques des jeunes qui ont abandonné l'école. Leurs besoins ne cessent d'augmenter, ce qui entraîne une baisse du niveau de vie du ménage. En outre les moyens de production (terres à cultiver ou autres) n'ont pas évolué. Au niveau de l'enseignement supérieur, la mauvaise valorisation des jeunes diplômés des universités se font sentir. Pour les jeunes diplômés, l'appel de la sirène se fait de plus en plus fort. En effet, on assiste à une fuite de cerveau massif de ces jeunes diplômés vers le continent européen. En outre, la situation du marché du travail en Europe et dans le Moyen Orient favorise l'exportation massive des intellectuels et des forces productives malgaches.

---

<sup>62</sup> PAT : Personnel Administratif et Technique

## **CHAP 2 Recommandations d'action et d'orientation politique**

Afin de combler les failles des politiques éducatives mises en œuvre par l'Etat, nous essaierons de formuler des recommandations d'action et d'orientation politiques dont, en premier lieu la priorisation de l'éducation et en deuxième lieu la formulation des défis à relever.

### ***Section 1 Priorisation de l'éducation***

L'éducation est un des secteurs clés dans la stratégie de lutte contre la pauvreté menée par le Gouvernement malgache. Les attentes que suscite l'Education au sein du Programme de Réduction de la Pauvreté du Gouvernement, les décideurs et les gestionnaires du secteur Education sont dans l'obligation de faire bon usage des ressources disponibles afin d'atteindre les objectifs fixés. D'après l'expérience internationale, aucun pays n'est parvenu à développer son économie de façon significative et durable sans disposer d'un enseignement de base de masse qui donne à sa population les capacités de lecture, d'écriture et de calcul indispensable à la modernisation de l'économie. D'où la nécessité de la priorisation de l'éducation : éducation formelle et éducation informelle.

#### ***A. Renforcement de l'éducation formelle***

Les structures éducatives formelles, malgré les efforts déployés pour satisfaire les aspirations fondamentales de la population, ne permettent pas d'accueillir tous les enfants, tous les jeunes en âge de fréquenter un établissement scolaire. Le niveau de scolarisation des travailleurs reste aussi insuffisant pour permettre l'acquisition des qualifications auxquelles ils aspirent et dont l'entreprise a besoin.

Jusqu'ici l'enseignement de base a été classé prioritaire et ce au détriment des autres niveaux secondaires et universitaires. Il en est de même de l'enseignement technique et professionnel qui ne peut pas se développer faute de budget approprié. Or toute politique qui vise un développement humain durable doit pouvoir investir dans le capital humain (public et privé) directement opérationnel capable d'assurer la réussite de ce développement. Cependant, compte tenu de la situation qui prévaut actuellement dans notre pays, nous préconisons d'axer dans un premier temps tous les efforts, surtout en matière de financement, vers l'éducation formelle, en particulier l'Education de Base. De cette manière, au moins les

jeunes enfants malgaches auront l'opportunité de recevoir l'éducation de base nécessaire pour leur permettre d'acquérir les qualifications auxquelles ils aspirent.

En matière de financement, nous rappelons que la part des dépenses allouées à l'Education de Base qui avoisine de 10% du budget de l'Etat en 2000 / 2001 reste encore inadéquate. Les dépenses de l'Education de Base s'avèrent encore insuffisantes face à l'augmentation de la demande d'éducation, surtout au niveau du préscolaire et de l'alphabétisation.

Par ailleurs, en dépit d'un accroissement important des dépenses publiques de l'Education de Base depuis 1997, il est peu probable que ces dépenses soient totalement « pro-pauvres » à cause de la proportion trop importante des salaires. La satisfaction des besoins de recrutement des enseignants va encore renforcer le déséquilibre en faveur des dépenses salariales à moins de trouver d'autres sources de financement. Il s'ensuit donc le besoin de recourir à un financement additionnel.

Les précédentes analyses ont mis en évidence les problèmes relatifs aux dépenses totales d'Education de Base, à la distribution des dépenses de fonctionnement et d'investissement et à l'incidence des dépenses d'éducation.

Ainsi, pour renforcer le financement de l'Education de Base, pour assurer une meilleure allocation des ressources et pour promouvoir l'équité et l'efficience du financement, les dispositions ci-après pourraient être prises :

- accroître les ressources de l'Education de Base,
- améliorer l'efficacité des dépenses de l'Education de Base,
- améliorer l'incidence des dépenses dans l'Education de Base.

Les aides financières sous forme de subventions ou de prêts remboursables par l'Etat nécessitent l'élaboration de stratégies pour l'augmentation des ressources de l'éducation de base. Ces stratégies consistent à renforcer le circuit de distribution du budget de l'éducation à travers un système qui favorise la scolarisation des pauvres par un meilleur ciblage des bénéficiaires, une meilleure redistribution du budget, une amélioration des incidences des dépenses de l'éducation de base chez les plus démunis, une augmentation des dépenses de

l'éducation par le biais du programme IPPTE<sup>63</sup> et le développement de la participation communautaire.

Les stratégies pour améliorer l'efficience des dépenses de l'éducation de base consistent au paiement des salaires d'une partie des nouveaux recrus, l'utilisation des ressources additionnelles pour le paiement des salaires devant être réduite au minimum et disparaître à moyen terme, au renforcement des compétences des gestionnaires financiers des structures décentralisées et à l'accroissement du budget de fonctionnement des écoles publiques par le renforcement du PADEPP<sup>64</sup>.

On doit aussi améliorer l'incidence des dépenses du secteur par la mise en place d'un mécanisme de ciblage et de suivi de la pauvreté, par l'amélioration des résultats scolaires et par les dispositions d'un programme national d'évaluation.

Une recherche de financement additionnel s'avère nécessaire. L'idée est d'examiner la faisabilité de pouvoir effectuer un transfert direct du budget de l'état ou d'envisager le recours à d'autres sources de financement extérieur pour le renflouement des ressources de l'éducation de base.

On constate que l'étude des limites du transfert direct du budget de l'état au budget de l'éducation de base s'avère pertinente. Le transfert direct du budget de l'Etat peut se faire de trois façons :

- allègement du budget d'autres Ministères en faveur de l'éducation de base,
- réaménagement du budget du secteur social en faveur de l'éducation de base,
- réaménagement du budget du secteur éducation en faveur de l'éducation de base.

On assiste à des limites d'un allègement du budget d'autres Ministères en faveur de l'éducation de base. La tendance est de diminuer les budgets relatifs à la défense ou à l'armée au bénéfice de celui de l'enseignement de base. Dans le contexte actuel où «sécurité» est synonyme de «développement», on ne doit plus penser à une réduction de cette catégorie de dépenses qui est non seulement en baisse mais aussi très faible. De même, une diminution de la part du budget du secteur économique, qui tourne actuellement autour de 60% du budget de l'Etat, ne devrait pas être envisagée.

---

<sup>63</sup> IPPTE : Initiative des Pays Pauvres Très Endettés

<sup>64</sup> PADEPP : Partenariat pour le Développement de l'Ecole Primaire Publique

En effet, la concrétisation des objectifs globaux du DSRP vise la recherche d'un profil de croissance plus favorable aux pauvres, la sauvegarde et l'amélioration de la qualité de vie de la population à travers la mise en œuvre d'une politique de création d'emploi et d'appui au développement du secteur privé.

Face à l'importance de la demande sociale dans « le contexte de pauvreté » actuel, il est pratiquement impossible de sacrifier un sous secteur au bénéfice de l'Enseignement de Base, sinon il y aurait un déséquilibre qui ne peut qu'exaspérer la mise en œuvre de notre politique visant à réduire la pauvreté. De ce fait, le recours au financement extérieur ou aux financements privés serait nécessaire.

### ***Le recours au financement extérieur***

Notre analyse a mis en exergue l'importance des aides extérieures bi ou multilatérales (autour de 80%). Ce qui rend vulnérable le développement de notre système éducatif dans la mesure où il y a risque de dépendance. De plus, étant donné que le financement extérieur ne peut pas être intégré dans le fonctionnement, il faut se rendre à l'évidence que le financement extérieur a ses limites. Néanmoins, il faut reconnaître que l'IPPTE serait très appropriée pour financer les ressources additionnelles.

### ***Le recours aux financements privés***

Compte tenu du fait que le problème crucial auquel doit faire face le système en matière de financement de l'éducation concerne surtout le fonctionnement, le Ministère a mis en place le PADEPP<sup>65</sup>. Les objectifs de ce dernier consistent d'abord à contribuer au développement de l'école en lui octroyant une ligne de crédit pour son fonctionnement, ensuite à mobiliser les partenaires potentiels locaux de manière à ce qu'ils participent activement dans le développement de l'école, soit par le biais de contribution financière (levée de fonds), soit par la prise en charge des matériaux nécessaires ou par l'exécution des travaux physiques requis.

### ***B. Part de l'éducation non formelle***

Compte-tenu de la défaillance du système éducatif formel, l'éducation formelle ne permet pas à tout individu de satisfaire ses besoins fondamentaux en matière d'éducation.

---

<sup>65</sup> PADEPP : Partenariat pour le Développement de l'Ecole Primaire Publique

L'éducation non formelle, effectuée en dehors du cadre du système d'éducation formelle, permet à ceux qui sont exclus du système éducatif classique, de jouir de son droit à l'éducation tout au long de sa vie et de sortir de l'état de pauvreté. Elle n'est donc pas seulement un palliatif aux défaillances de l'éducation formelle, mais elle constitue aussi un complément incontournable pour permettre à chaque individu de sortir de la pauvreté et de contribuer au développement du pays.

Rappelons que l'éducation non formelle est attribuée à des personnes analphabètes et pauvres inclus dans le rouage de l'économie et de la société. Donc, les mots-clés à retenir sont : « analphabète » et « groupe défavorisé ». L'éducation non formelle complète l'inexistence ou la moindre éducation formelle qu'ils ont eue dans leur actif. C'est une formation d'alphanétisation et d'insertion à la vie socio-économique.

La mise en œuvre de l'éducation non formelle suppose la collaboration entre les différents intervenants ayant des tâches respectives. Ces ressources humaines comprennent d'une part les alphabétiseurs et les formateurs des alphabétiseurs et d'autre part les adultes apprenants et les groupes défavorisés. Compte tenu du fait de l'importance du travail effectué par ces alphabétiseurs, l'Etat devrait envisager de recommencer à engager les nouveaux bacheliers et les faire participer dans cette noble tâche d'alphanétisation pendant au moins une année scolaire afin de contribuer à la réduction de la pauvreté à Madagascar.

## ***Section 2 Les défis à relever***

Dans l'ensemble, les responsables du secteur Education sont face à des perspectives stimulantes et le choix qu'ils ont à faire aujourd'hui ainsi que les objectifs qu'ils ont à se fixer peuvent véritablement permettre au système de devenir à la fois plus efficace et plus équitable.

Le nouveau système d'éducation primaire que l'on veut mettre en place devrait permettre aux enfants d'avoir les habiletés pour lire et calculer mais aussi des connaissances et des compétences qui leurs seront nécessaires pour poursuivre leurs études, devenir des élèves proactifs qui aiment apprendre avec un esprit critique et des citoyens ouverts et équilibrés pour leur société.

Quant à l'éducation fondamentale (2<sup>e</sup> cycle-collège), il aura pour objectif de former des jeunes ayant les compétences nécessaires pour le monde du travail et pour poursuivre leurs études au niveau supérieur, en développant chez eux des capacités d'analyse et de

recherche et en leur donnant les compétences et les connaissances de base qui vont leur permettre de prendre des décisions et de résoudre des problèmes tout au long de leur vie ainsi que de leur carrière professionnelle.

Ces objectifs à moyen et à long terme seront les fils conducteurs de la réforme du système éducatif. Cette réforme est centrée sur la réorientation et la restructuration du curriculum et des conditions d'enseignement et d'apprentissage, un curriculum qui a été auparavant basé sur la mémorisation et une méthode passive pour un autre axé sur les besoins de la société et de l'individu. Ainsi, la restructuration des cycles d'enseignement n'est qu'une partie de la réforme du système éducatif.

Trois objectifs fondamentaux à atteindre sont ainsi assignés à l'éducation primaire : l'acquisition par les enfants de compétences linguistiques ; de connaissances et de fondements théoriques, et de compétences en mathématiques et en sciences sociales ; ainsi que le développement du goût d'apprendre. L'atteinte de ces objectifs constituera le défi à relever pour l'éducation primaire.

Avec la réforme, le Malagasy est utilisé comme langue d'enseignement de la première à la cinquième année d'études primaires pour assurer que tous les enfants puissent développer leurs compétences dans tous les domaines. Le français est enseigné comme discipline dès la première année et utilisé progressivement comme langue d'enseignement de certaines disciplines à partir de la sixième année pour assurer une transition vers l'utilisation de la langue française comme langue d'enseignement un peu plus tard. Par ailleurs, par rapport à la nouvelle constitution de Madagascar qui a pris l'anglais comme langue officielle à côté du Malagasy et du Français, et par rapport à l'importance accrue de l'anglais dans l'économie, la première exposition de l'élève à l'Anglais sera si possible initié à partir de la quatrième année du primaire et sera renforcée de façon prioritaire dès la sixième année. Cette réforme avec le malagasy comme langue d'enseignement et tout ce qui s'en suit représente également un défi pour les décideurs du système d'éducation à Madagascar.

Désormais, les enfants dont les parents n'ont pas les ressources financières nécessaires ne doivent plus être exclus du système éducatif, la priorité du gouvernement étant d'assurer que tous les enfants malgaches achèvent le cycle primaire de 5 ans d'ici 2015 en dotant chaque fokontany d'une école primaire publique. L'accès à la sixième et septième année se

fera de manière progressive à partir des localités qui ont déjà un nombre important d'écoles à cycle complet de 5 ans.

Par ailleurs, avec la situation qui prévaut actuellement (environ 50 enfants sur 100 qui entrent à l'école n'achèvent pas le primaire de 5 ans et le niveau de pauvreté reste élevé), la mise en place de la réforme sera graduelle. En ce qui concerne l'accès à l'école, la priorité est donnée à l'accomplissement de tous les enfants malgaches du cycle primaire de 5 ans d'ici 2015, l'expansion du cycle supérieur est progressive. Par ailleurs, pour l'amélioration de la qualité, l'effort partira de la réforme du contenu du curriculum de la première à la dixième année d'études. Bref, la réforme est certes ambitieuse mais est réaliste.

La réforme de l'enseignement post fondamental (EPF) est également nécessaire pour compléter les réformes de l'éducation de base. Le défi est de créer un nouvel EPF capable de :

- Donner la chance à tous les Malgaches, quelque soit leur statut social et leur âge, en tout temps et en tout lieu, de puiser et d'approfondir les savoirs utiles à leur vie, leur travail quotidien, leurs projets d'avenir et ainsi de
- Donner à la Nation Malgache une main d'œuvre compétente et mondialement reconnue, dans tous les domaines requis par le développement social et économique de Madagascar. Que ce soit des techniciens des métiers de base, des entrepreneurs créatifs ou une intelligentsia toujours innovatrice, c'est par leur professionnalisme et leur leadership qu'ils contribueront le plus au développement de la Nation.
- Rester flexible et attentif aux besoins toujours changeants de l'économie.
- Répondre aux normes et standards internationaux en matière de Qualité.
- Permettre aux étudiants d'étudier dans deux langues internationaux, le français et l'anglais, et développer l'usage de l'anglais dans l'enseignement post-fondamental
- Appuyer le développement de la langue et la culture Malagasy. Contribuer à l'amélioration de l'éducation fondamentale en préparant des enseignants de haute qualité et professionnels.
- Etre géré et organisé de manière efficace et équitable.
- Donner plus d'autonomie aux institutions de formation et de recherche qui seront jugées selon leur performance et leurs résultats.
- Faire participer tous les bénéficiaires au financement du système, que ce soit public ou privé.

En matière d'adéquation de la formation à l'emploi, les principaux problèmes concernent le nombre des formés et la capacité du marché du travail à absorber les flux de diplômé. Le défi est que tous les diplômés trouvent un métier correspondant à leur niveau d'études.

Dans ce train de mesures nécessaires à la réforme de l'enseignement, l'augmentation substantielle de l'allocation mensuelle des enseignants s'avère nécessaire pour motiver les enseignants dans leur travail.

## CONCLUSION

Ce travail d'analyse et de synthèse nous a permis de mieux appréhender le rôle de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté à Madagascar. En ayant fait un aperçu sur les concepts de base sur l'éducation et la lutte contre la pauvreté, découvert les politiques éducatives, en ayant analysé les résultats et ayant formulé les résultats pour le cas spécial de Madagascar, nous pouvons dire que l'éducation à Madagascar a encore besoin d'être réformée.

Cependant, l'éducation occupe une place importante pour un pays. Elle constitue un véritable outil de réalisation personnelle et d'ascension sociale. Elle apporte des externalités positives provoquant des réactions en chaîne en améliorant le bien être social, le dynamique d'innovation et la productivité de la société. De ce fait, elle est déterminante pour aller dans le sens du progrès technologique et du développement économique et social d'une nation. L'éducation forme l'individu dans sa vie individuelle et professionnelle. Elle forme la capacité intellectuelle en apprenant à l'école. Toutefois, l'éducation ne se fait pas seulement dans une école, elle se fait dans la société par l'intermédiaire de notre famille, des gens qui vivent autour de nous...

Les efforts entrepris par les autorités malgaches pour réformer le système éducatif dans son ensemble n'ont pas atteint les résultats escomptés et n'ont profité qu'à une faible proportion de la population. Malgré les réformes engagées et le rôle joué par le secteur privé d'éducation, l'efficacité du système éducatif est médiocre.

Face à l'ampleur du déficit éducatif de la population, de nouvelles aspirations émanant de la population en matière d'éducation ont été recensées. La satisfaction des besoins fondamentaux est dans l'immédiat l'une des aspirations dominantes. Il s'agit pour l'individu et sa famille d'avoir une alimentation convenable, de disposer d'un logement décent, de bénéficier d'un enseignement de base de qualité et d'accéder aux soins de santé primaire.

Le développement humain durable passe par la réalisation de ces aspirations. Cela implique la mise en place de politiques cohérentes au niveau global et sectoriel dont la réussite conditionne la réalisation des autres aspirations corollaires parmi lesquelles on peut citer notamment : une société fondée sur un système de valeurs, harmonieuse et sans exclusion, une bonne gouvernance et une économie prospère, libérale et compétitive.

Il est certes vrai que l'éducation est une condition nécessaire à la croissance économique. C'est même le moteur de la croissance économique. En effet, l'éducation permet d'accroître la productivité et le revenu par tête des ménages. L'éducation est une condition favorable à l'accumulation du capital humain. Cependant, l'éducation n'entraîne pas forcément la croissance. Elle peut être la conséquence de la croissance économique. Concernant le cas de Madagascar en particulier, on peut remarquer que l'Etat investit beaucoup dans le domaine de l'éducation mais sans résultats palpables jusqu'à maintenant. On peut même dire qu'il y a une « production de trop d'éducation » qui ne contribue pas vraiment à la réduction de la pauvreté. On peut remarquer que le niveau requis pour trouver un emploi ne cesse d'augmenter. Actuellement, le baccalauréat ne suffit plus pour faire vivre une famille.

Même si les réalisations ont été supérieures aux prévisions, en particulier au niveau de l'enseignement fondamental du premier cycle en termes quantitatifs, d'autres problèmes persistent encore : dégradation du niveau de vie des ménages, éloignement et problème d'accessibilité des écoles, manque de débouchés après les cycles secondaires, importance du phénomène de déscolarisation, déperdition scolaire, faiblesse du budget alloué aux services sociaux, etc.

Il est donc conseillé de trouver le système éducatif adéquat pour pouvoir mieux accumuler du capital humain en vue d'une croissance économique et pour enfin sortir de la pauvreté.

## GLOSSAIRE

**Capital humain** : aptitude de l'individu à travailler en supposant qu'il est en bonne santé et qu'il a une aptitude scolaire fondamentale. L'investissement en capital humain désigne les dépenses en éducation et en santé destinées à accroître la productivité du travail.

**Education** : c'est une activité sociale de transmission de connaissance structurée. Elle a pour finalité l'intégration de l'individu dans la société où il vit. Elle facilite la prise de décision et augmente l'efficacité du travail humain.

**L'individualisme méthodologique** : C'est une démarche sociologique, pour rendre compte d'un phénomène social, il est indispensable de reconstruire les motivations individuelles à la base de sa compréhension.

**Qualification** : c'est l'opération sociale par laquelle les individus sont sélectionnés sur le marché du travail et affectés à des emplois classés et hiérarchisés selon différents critères.

**Ratio de pauvreté** : proportion de la population dont le revenu moyen est inférieur au seuil de pauvreté (proportion des pauvres)

**Seuil de pauvreté** : revenu nécessaire pour acheter, en plus des éléments non alimentaires indispensables, une ration alimentaire de 2 133 calories par jour.

## LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableau n°1 : Incidence et Intensité de la Pauvreté.....	21
Tableau n°2 : Evolution du taux de scolarisation dans le primaire à Madagascar.....	32
Graphique : Evolution du ratio Filles/Garçons dans le primaire.....	55

## ANNEXES

### Le nombre d'écoles et l'effectif des élèves de 1898 à 1911

Année	Ecole officielles	Elèves
1898	120	-
1899	130	-
1900	212	-
1901	304	-
1902	266	-
1903	290	-
1904	329	25 882
1905	351	26 902
1906	376	28 966
1907	408	38 468
1908	461	36 377
1909	490	40 458
1910	517	46 822
1911	580	50 000

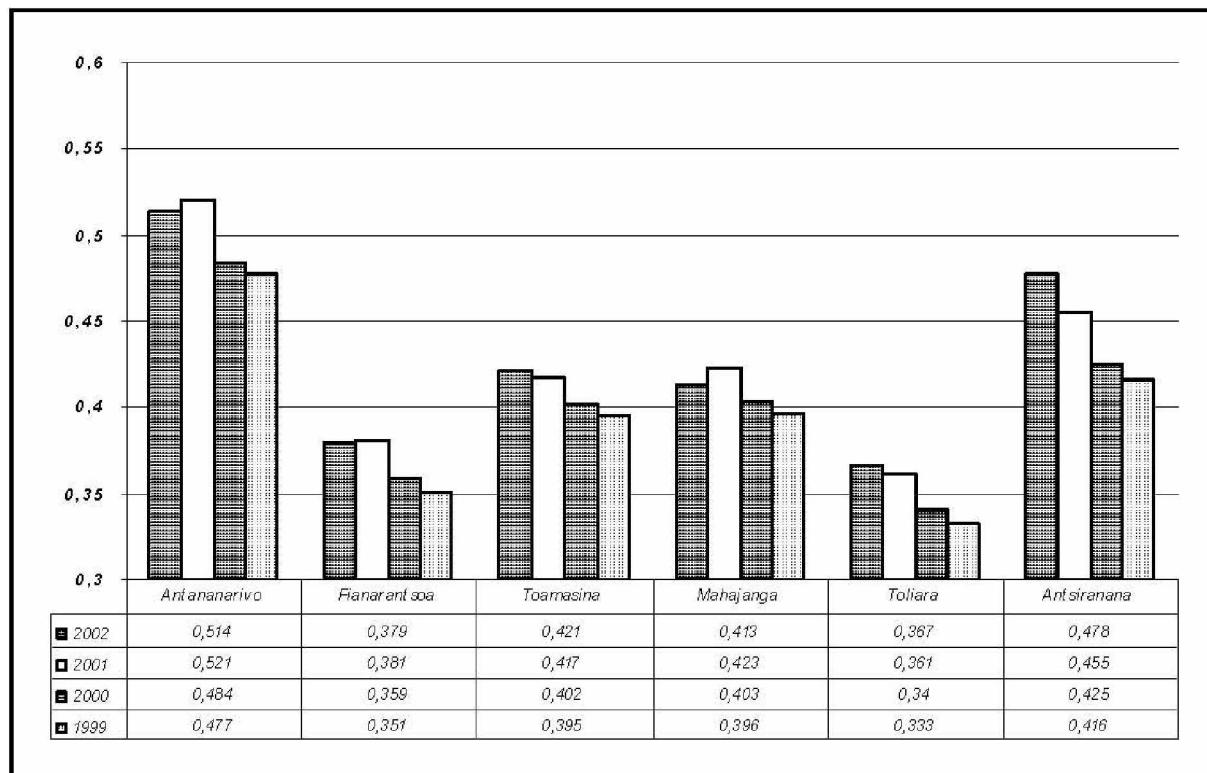
Source : Rapport de Georges Pilllias, ancien administrateur des colonies à Madagascar (1911)

### **Taux de scolarisation du niveau primaire par province en 1975**

Province	Total scolarisé	Total scolarisable	Taux en 1975
Antananarivo	370 046	586 300	63.1
Fianarantsoa	274 203	552 300	50.0
Tamatave	189 663	360 100	53.0
Majunga	113 572	227 600	50.0
Tuléar	94 582	271 500	34.8
Diégo-Suarez	90 947	176 300	51.6
Madagascar	1 133 013	2 174 100	52.1

Source : Situation de l'enseignement au 1<sup>er</sup> janvier 1976, Ministère de l'Education Nationale

### **Indicateur sexospécifique de développement humain (ISDH) par faritany en 2002**



Source : INSTAT / D.S.E

**Objectifs de l'éducation prévus en 2003-2004 et résultats atteints**

2002/2003	2003/2004		
<b>Situation</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Résultats</b>	
<b><i>Indicateurs de résultats</i></b>			
Taux d'achèvement	13,5%	16%	14,7%
Taux d'accès en 6 <sup>ème</sup>	20,2%	27%	29,7%
<b><i>Indicateurs de politique</i></b>			
Pourcentage de redoublants	16,5%	15%	14,4%
Nombre total d'élèves	356 900	414 000	420 000
Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire par enseignant du public	18,5	20	19,8
Coût moyen enseignant fonctionnaire en classe par unité de PIB / tête dans le public	3,8	4,0	5,1

Source : Résultats d'enquête auprès du MENRS. Novembre 2004

**Répartition de la population selon le niveau d'instruction, par milieu et par genre en %**

	Urbain	Rural	Hommes	Femmes	Ensemble
Sans instruction	23,8	36,7	32	35,7	33,8
Primaire	47,4	54	53,6	51,5	52,5
Secondaire	21,7	8,3	11,4	11,1	11,2
Supérieur	7,2	1	3	1,8	2,4
Total	100	100	100	100	100

Source : INSTAT/DSM/EPM 2005

**Répartition de la population selon le niveau d'instruction, par province en %**

	sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Antananarivo	21,0	58,3	16,2	4,5	100,0
Fianarantsoa	38,2	50,6	9,9	1,3	100,0
Toamasina	33,2	54,3	10,8	1,7	100,0
Mahajanga	40,0	51,0	7,1	2,0	100,0
Toliara	49,9	42,1	7,0	1,0	100,0
Antsiranana	33,2	54,2	10,7	1,9	100,0
Ensemble	33,8	52,5	11,2	2,4	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM2005

**Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, par province, milieu et genre en %**

	Urbain	Rural	Hommes	Femmes	Ensemble
Antananarivo	84,1	75,1	80,8	75,5	78,1
Fianarantsoa	70,5	56	63	54,3	58,5
Toamasina	78,8	59,4	67,3	59,7	63,3
Mahajanga	70,7	54,8	64,6	52,7	58,5
Toliara	54,4	33,9	41,2	35,2	38,2
Antsiranana	81	63,7	71,8	61,7	66,6
Ensemble	75,9	58,9	66,8	59,3	62,9

Source : INSTAT/DSM/EPM2005

**Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, selon le groupe socio-économique en %**

Cadre supérieur	95,1
Cadre moyen ou agent de maîtrise	94,1
Ouvrier ou salarié qualifié	90,3
Ouvrier non qualifié	80,2
Mancœuvre	60,4
Stagiaire rémunéré	86,3
Indépendant	72,5
Chômeur	74,3
Inactif	66,7
Petit exploitant agricole	56,3
Moyen exploitant agricole	55,3
Grand exploitant agricole	59,6
Pêcheur	59,6
Autre	64,9
Ensemble	62,9

Source : INSTAT/DSM/EPM2005

**Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, par région, milieu**

			Unité : %
	Urbain	Rural	Ensemble
Analamanga	85,3	88,5	87,0
Vakinankaratra	85,0	64,9	69,1
Itasy	79,8	70,9	72,1
Bongolava	66,7	60,4	61,7
Mahatsiatra Ambony	85,5	67,5	70,7
Amoron'i Mania	79,3	70,9	72,1
Vatovavy Fitovinany	58,8	41,6	44,3
Ihorombe	45,5	39,1	41,6
Atsimo Atsinanana	68,8	38,8	43,3
Atsinanana	80,0	57,5	63,4
Analanjirofo	69,0	53,5	55,8
Alaotra Mangoro	82,4	65,6	68,3
Boeny	85,7	63,4	71,9
Sofia	74,8	54,0	56,0
Betsiboka	61,0	55,6	57,2
Melaky	45,0	36,5	40,2
Atsimo Andrefana	54,7	30,0	35,0
Androy	24,6	22,9	23,3
Anosy	69,4	35,4	41,8
Menabe	80,8	53,2	58,6
Diana	81,3	59,8	66,0
Sava	80,6	65,4	66,9
Ensemble	75,9	58,9	62,9

Source : INSTAT/DSM/EPM2005

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages généraux

- GLICK P. et al, 2000 - *Services d'éducation et de santé à Madagascar : l'utilisation et les déterminants de la Demande*, 120p.
- DOROCH P. et al, 2003 - *Moteurs économique pour la réduction de la pauvreté à Madagascar*
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2001- *Antananarivo : Toutes les pauvretés*, Sciences au Sud, Hors Série 2001, IRD, Paris.
- RAZAFINDRAVONONA J., STIFEL D., PATERNOSTRO S., 2001 - *Evolution de la pauvreté à Madagascar*, INSTAT, Antananarivo, 1993-1999.

### Ouvrages spécialisés

- BOURDIEU P., 1970 - *La reproduction : Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Edition du Minuit, 283 p.
- COURY D., octobre 1998 - *L'éducation formelle des filles et des femmes à Madagascar : un état des lieux à partir de l'EPM*
- DURKHEIM E., 1922 - *Education et Sociologie*, Québec, 2002
- DURKHEIM E., 1934 - *Education morale*, Paris: Librairie Félix Alcan, 2002
- DUBOIS J.L., 2001 - *Méthode pour le choix des indicateurs et rôle de l'observatoire de la pauvreté*, 65 p.
- La loi 78-040 du 17 juillet 1978 fixant le cadre général du système éducatif
- La loi 94-033 du 13 mars 1995 portant orientation générale du système d'éducation et de formation à Madagascar.
- La loi 98-001 du 08 avril 1998 inscrivant l'éducation parmi les droits sociaux et culturels reconnus à tout individu.
- La loi 2004-04 du 26 juillet 2004 portant orientation du système éducatif malgache
- LE BON G., 1910 - *Psychologie de l'éducation*, Paris: Ernest Flammarion, 2003
- L'ordonnance 60-049 du 22 juin 1960 fixant les principes généraux de l'enseignement et de la formation professionnel.

## **Rapports**

- Banque mondiale, 1989 - *L'Afrique subsaharienne : De la crise à une croissance durable*
- Banque Mondiale, 2002 - *Education et Formation à Madagascar*
- Banque mondiale, 2007 - *Le développement et la nouvelle génération*, éd Saint Martin, Montréal
- Banque Mondiale, Janvier 2001 - *Éducation et formation à Madagascar : vers une Politique Nouvelle pour la Croissance Économique et la Réduction de la Pauvreté*
- Deuxième rapport sur le développement humain à Madagascar, PNUD/INSTAT, 1999
- Enquête d'évaluation de l'enseignement à Madagascar, 1984
- Enquête périodique auprès des ménages 2005 : rapport principal
- ETAT MALAGASY, 2000 - *Document stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP)*
- PNUD, 2000 - *Inventaire des enquêtes et études sur la pauvreté à Madagascar*, Doc n°10
- Rapport d'Etudes sur le Plan Directeur du MENRS pour le Sous secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Volume I. MENRS. Aout 2004.
- Rapport national sur le développement humain, 2003 - *Genre, développement humain et pauvreté.*

## **Webographie**

- [http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)
- <http://bibliotheque.uqac.uquebec.ca/index.htm>
- relation entre education et pauvretéphp.htm
- <http://Wikipédia.com>

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS .....	i
AVANT PROPOS.....	ii
SOMMAIRE.....	iii
LISTE DES ABREVIATIONS .....	iv
INTRODUCTION .....	1
PARTIE 1 LES CONCEPTS DE BASE SUR L'EDUCATION ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE.....	3
CHAP 1 Les différents concepts de l'éducation .....	3
Section 1 Approche historique de l'éducation.....	3
A. Définition de l'éducation.....	3
B. Concept de l'éducation selon les philosophes de l'Antiquité .....	4
C. Concept de l'éducation après Jésus Christ.....	5
D. Education : embryon du droit de l'homme.....	6
Section 2 Les différentes formes d'éducation.....	6
A. Education formelle .....	7
I. Définition .....	7
II. Composantes.....	7
B. Education informelle .....	8
I. Définition .....	8
II. Les intervenants .....	8
III. Réalité .....	9
C. L'éducation non formelle .....	9
I. Définition .....	9
II. Organisation.....	10
III. Composante .....	10
D. Education sur le tas .....	11
I. Définition .....	11
II. Ressource humaine d'une entreprise .....	11

III.	Sa manifestation .....	12
CHAP 2	Projection de la pauvreté à partir de l'éducation.....	12
Section 1	Pauvreté et éducation .....	12
A.	Définition de la pauvreté .....	12
B.	Les dimensions de la pauvreté.....	14
I.	Les dimensions économiques de la pauvreté.....	15
II.	Les dimensions non-économiques de la pauvreté.....	16
C.	Corrélation entre pauvreté et éducation.....	17
I.	L'éducation vérifie la pauvreté.....	17
II.	L'éducation montre la pauvreté.....	18
Section 2	La pauvreté à Madagascar .....	18
A.	Contexte général de la pauvreté.....	18
I.	Problème d'accessibilité.....	19
II.	Facteur de production.....	19
III.	Ecosystèmes et changements climatiques .....	20
B.	Analyse de la pauvreté.....	20
I.	Caractéristiques de la pauvreté .....	20
II.	Profil de la pauvreté .....	22
III.	Les facteurs déterminants de la pauvreté.....	23
<b>PARTIE 2</b>	<b>LES POLITIQUES EDUCATIVES DE MADAGASCAR.....</b>	<b>28</b>
CHAP 1	Le système éducatif à Madagascar .....	28
Section 1	Evolution de la politique éducative.....	28
A.	Sous la royauté.....	28
B.	Sous la colonisation.....	29
C.	Au lendemain de l'Indépendance .....	31
D.	Sous la révolution socialiste.....	34
E.	Sous la 3 <sup>ème</sup> république.....	35
Section 2	Rôle primordial de l'éducation à Madagascar .....	38
A.	Le capital humain à travers l'éducation.....	38
B.	L'éducation : facteur de développement.....	40
Section 3	Mécanisme de financement de l'éducation.....	43

A. Les origines des financements .....	43
B. Le financement des établissements d'enseignement.....	46
<b>CHAP 2 Les actions entreprises en matière d'éducation.....</b>	<b>48</b>
Section 1 L'éducation pour tous .....	48
Section 2 L'éducation des jeunes filles .....	50
A. L'instruction des jeunes filles à Madagascar .....	51
B. Réalité de la vie des jeunes filles.....	53
<b>PARTIE 3 ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>57</b>
<b>CHAP 1 Evaluation des résultats des politiques éducatives.....</b>	<b>57</b>
Section 1 Pendant le régime socialiste .....	57
Section 2 De l'ajustement structurel au DSRP .....	59
Section 3 Analyse des résultats.....	61
A. Les points forts du système éducatif malgache .....	62
B. Les points faibles du système éducatif malgache .....	64
<b>CHAP 2 Recommandations d'action et d'orientation politique.....</b>	<b>69</b>
Section 1 Priorisation de l'éducation .....	69
A. Renforcement de l'éducation formelle.....	69
B. Part de l'éducation non formelle.....	72
Section 2 Les défis à relever .....	73
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>77</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>II</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>III</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>IX</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>XI</b>

Nom : RAZAFINDRAKOTO

Prénoms : Mamy Niaina

Titre : Le rôle de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté

Nombre de pages : 78

Tableaux : 2

Graphe : 1

## Résumé analytique

L'éducation joue un rôle primordial dans la formation de l'Homme. Madagascar donne une place importante à l'éducation pour former sa jeunesse. Etant un pays en voie de développement, Madagascar s'efforce de lutter contre la pauvreté, car il est réputé être l'un des pays les plus pauvres du monde. Une éducation de base pour tous les enfants malgaches sans exception, incluant les jeunes filles, devrait être donnée dans toutes les régions de Madagascar. Cette formation dispensée aux jeunes générations suppose apporter une victoire contre la pauvreté. L'éducation forme tout Homme et tout l'Homme tant dans sa vie individuelle et sociale que dans sa vie professionnelle. L'Homme est dans ce cas au centre de l'éducation et constitue un investissement important comme Capital Humain dans la société malgache. Cette conception plutôt optimiste nous amène à renforcer le système et la politique éducative de Madagascar afin de favoriser le décollage économique et social du pays, en se libérant de l'étreinte de la pauvreté.

Mots clés : éducation, pauvreté, capital humain, système éducatif, politique éducative, éducation de base, éducation pour tous, éducation des jeunes filles, investissement en éducation

Encadreur : Madame Lalao RAJAOSON

Date de soutenance : 12 mars 2010

Adresse de l'auteur : Logt 116, cité Mandroseza, 101 Antananarivo